

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, March 11, 2020

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 4:15 p.m. to the subject matter of Bill C-4, An Act to implement the Agreement between Canada, the United States of America and the United Mexican States.

Senator Leo Housakos (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I call this meeting of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade to order.

My name is Leo Housakos, senator from Quebec, and I am the chair of the committee. Welcome to everyone.

The committee has been asked by the Senate to pre-study Bill C-4, An Act to implement the Agreement between Canada, the United States of America and the United Mexican States.

[*Translation*]

Before we begin, I would ask the senators to introduce themselves, starting from my right.

[*English*]

Senator Ataullahjan: Salma Ataullahjan, Ontario.

Senator Greene: Stephen Greene, Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Massicotte: Paul Massicotte, Quebec.

[*English*]

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

Senator Ngo: Thanh Hai Ngo, Ontario.

Senator Boehm: Peter M. Boehm, Ontario.

[*Translation*]

Senator Dalphond: Pierre J. Dalphond, Quebec (De Lorimier).

[*English*]

Senator Coyle: Mary Coyle, Nova Scotia.

Senator Dean: Tony Dean, Ontario.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 11 mars 2020

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du développement international se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, pour examiner la teneur du projet de loi C-4, Loi portant mise en œuvre de l'Accord entre le Canada, les États-Unis d'Amérique et les États-Unis mexicains.

Le sénateur Leo Housakos (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, la séance du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du développement international est ouverte.

Je m'appelle Leo Housakos. Je suis sénateur du Québec et président du comité. Bienvenue à tous.

Le Sénat a demandé au comité de faire une étude préalable du projet de loi C-4, Loi portant mise en œuvre de l'Accord entre le Canada, les États-Unis d'Amérique et les États-Unis mexicains.

[*Français*]

Avant de commencer, je demanderais aux sénateurs de se présenter, en commençant par ma droite.

[*Traduction*]

La sénatrice Ataullahjan : Salma Ataullahjan, de l'Ontario.

Le sénateur Greene : Stephen Greene, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Paul Massicotte, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Ngo : Thanh Hai Ngo, de l'Ontario.

Le sénateur Boehm : Peter M. Boehm, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Dalphond : Pierre J. Dalphond, du Québec (De Lorimier).

[*Traduction*]

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Dean : Tony Dean, de l'Ontario.

Senator Bovey: Patricia Bovey, Manitoba.

[Translation]

Senator Dawson: Dennis Dawson, Quebec.

The Chair: Honourable senators and members of the public, today we welcome government officials, mainly from Global Affairs Canada, to discuss the subject matter of Bill C-4.

[English]

From Global Affairs Canada, we have before us Steve Verheul, Chief Negotiator and Assistant Deputy Minister, Trade Policy and Negotiations; Marie-France Paquet, Chief Economist, Global Affairs Canada; Robert Brookfield, Director General and Deputy Legal Advisor, Trade Law; Martin Thornell, Senior Advisor, Tariff and Goods Market Access; Stephanie Chandler, Senior Advisor, Trade Policy and Negotiations; and from Agriculture and Agri-food Canada we have Aaron Fowler, Chief Agriculture Negotiator and Director General.

Welcome to the committee. We have allocated 15 to 20 minutes at the beginning for your presentation, and for the rest of the time my colleagues will be offering some questions to you.

Mr. Verheul, please go ahead.

Steve Verheul, Chief Negotiator and Assistant Deputy Minister, Trade Policy and Negotiations, Global Affairs Canada: Good afternoon, chair and members of the committee. Thank you for the invitation to appear before you today. We look forward to answering questions regarding the outcomes of the Canada-United States-Mexico Agreement, or CUSMA, following my opening remarks.

The signature of the CUSMA on November 30, 2018, followed 13 months of intensive negotiations that brought together a broad range of officials and stakeholders, with a strong partnership between federal and provincial officials.

That agreement achieved several key outcomes that served to reinforce the integrity of the North American market, preserve Canada's market access into the U.S. and Mexico, and modernize the agreement's provisions to reflect our modern economy and the evolution of the North American partnership.

On December 10, 2019, following several months of intensive engagement with our U.S. and Mexican counterparts, the three NAFTA parties signed a protocol of amendment to modify certain outcomes in the original agreement. These related to

La sénatrice Bovey : Patricia Bovey, du Manitoba.

[Français]

Le sénateur Dawson : Dennis Dawson, du Québec.

Le président : Honorables sénateurs et membres du public, nous recevons aujourd'hui des représentants du gouvernement, principalement d'Affaires mondiales Canada, pour discuter de la teneur du projet de loi C-4.

[Traduction]

D'Affaires mondiales Canada, nous avons devant nous M. Steve Verheul, négociateur en chef et sous-ministre adjoint, Politique et négociations commerciales; Mme Marie-France Paquet, économiste en chef; M. Robert Brookfield, directeur général et conseiller juridique adjoint, Droit commercial; M. Martin Thornell, conseiller principal, Droits des douanes et de l'accès aux marchés des marchandises; Mme Stephanie Chandler, conseillère principale, Politique et négociations commerciales. Nous accueillons aussi, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, M. Aaron Fowler, négociateur en chef pour l'agriculture et directeur général.

Bienvenue au comité. Nous avons réservé de 15 à 20 minutes pour vos exposés, et le reste du temps sera consacré aux questions que mes collègues vous poseront.

Monsieur Verheul, vous avez la parole, s'il vous plaît.

Steve Verheul, négociateur en chef et sous-ministre adjoint, Politique et négociations commerciales, Affaires mondiales Canada : Monsieur le président, distingués membres du comité, bonjour. Merci de nous avoir invités à comparaître devant vous aujourd'hui. Après ma déclaration liminaire, nous serons ravis de répondre aux questions sur les résultats obtenus dans l'Accord entre le Canada, les États-Unis d'Amérique et les États-Unis mexicains, l'ACEUM.

La signature de l'ACEUM, le 30 novembre 2018, a suivi 13 mois de négociations intensives qui ont rassemblé un large éventail de fonctionnaires et d'intervenants, dans le contexte d'un partenariat solide entre le fédéral et les provinces.

L'accord a permis d'atteindre des objectifs clés qui permettent de renforcer l'intégrité du marché nord-américain, de préserver l'accès du Canada aux marchés des États-Unis et du Mexique, et de moderniser les dispositions de l'accord pour tenir compte de notre économie moderne et de l'évolution du partenariat nord-américain.

Le 10 décembre 2019, après plusieurs mois de dialogue intensif avec nos homologues américains et mexicains, les trois signataires de l'ALENA ont signé un protocole d'amendement pour modifier des dispositions de l'accord original. Ces

state-to-state dispute settlement, labour, environment, intellectual property and automotive rules of origin.

These modifications were largely the result of domestic discussions in the U.S. However, Canada was closely involved and engaged in substantive negotiations to ensure that any potential modifications to the agreement were aligned with Canadian interests.

Throughout the negotiations, Canadian businesses, business associations, labour unions, civil society and Indigenous groups were also closely consulted and contributed heavily to the final result.

In terms of the context for these negotiations, I would like to recall that the NAFTA modernization discussions were unique in terms of trade negotiations. This was the first large-scale renegotiation of any of Canada's free trade agreements. Normally, free trade agreement parties are looking to liberalize trade. In this process the stated goal of the U.S. at the outset was to rebalance the agreement in its favour. The president also had repeatedly threatened to withdraw from NAFTA if a satisfactory outcome could not be reached.

The opening U.S. negotiation positions were unconventional, to put it mildly. These included a 50% U.S. domestic content requirement on autos, which would have devastated our auto sector. They also called for the complete dismantlement of supply management. They called for the elimination of the NAFTA chapter 19 binational panel dispute settlement mechanism for anti-dumping and countervailing duties, which we have relied on heavily. They called for the removal of the cultural exception. They wanted to have a state-to-state dispute settlement mechanism that would have rendered the agreement completely unenforceable.

They proposed a government procurement chapter that would have taken away NAFTA market access, leaving Canada worse off than all other U.S. free trade agreement partners, and a five-year automatic termination of the agreement known as the sunset clause.

The U.S. administration also took the unprecedented step of imposing tariffs on imports of Canadian steel and aluminum on purported national security grounds for which there was no basis or legitimate justification. The U.S. administration had also launched an investigation that could have led to the same result for autos and auto parts.

dispositions concernaient le règlement des différends entre États, la main-d'œuvre, l'environnement, la propriété intellectuelle et les règles d'origine dans le secteur automobile.

Ces modifications découlaient largement de discussions à l'échelle nationale aux États-Unis. Le Canada a toutefois participé étroitement à des négociations de fond pour s'assurer que toutes modifications potentielles de l'accord cadraient avec les intérêts canadiens.

Tout au long de ces négociations, des entreprises, des associations commerciales, des syndicats, la société civile et des groupes autochtones ont aussi été consultés étroitement et ont grandement contribué au résultat final.

Pour ce qui est du contexte de ces négociations, j'aimerais rappeler que les discussions sur la modernisation de l'ALENA, les négociations commerciales, étaient uniques. C'était la première renégociation de grande envergure d'un accord de libre-échange du Canada. En temps normal, les partis à un accord de libre-échange cherchent à libéraliser le commerce. Dans ce processus, l'objectif déclaré des États-Unis, d'entrée de jeu, était de rééquilibrer l'accord à son avantage. Le président a aussi menacé à maintes reprises de se retirer de l'ALENA à défaut de parvenir à une issue satisfaisante.

La position de négociation initiale des États-Unis était non conventionnelle; c'est le moins que l'on puisse dire. Ils demandaient notamment 50 % de contenu national dans les automobiles, ce qui aurait ravagé notre secteur. Ils demandaient aussi le démantèlement complet de la gestion de l'offre. Ils demandaient l'élimination du mécanisme de règlement des différends par un groupe spécial binational prévu au chapitre 19 de l'ALENA pour contester les droits antidumping et compensateurs, un mécanisme sur lequel nous avons beaucoup compté. Ils ont demandé la suppression de l'exception culturelle. Ils voulaient également un mécanisme de règlement des différends entre États qui aurait rendu l'accord absolument inapplicable.

Ils ont proposé un chapitre sur les marchés publics qui aurait éliminé l'accès aux marchés de l'ALENA et laissé le Canada dans une situation pire que celle de tous les autres pays ayant conclu un accord de libre-échange avec les États-Unis. Ils ont aussi proposé une clause de résiliation automatique de l'accord après cinq ans, une disposition de caducité.

L'administration américaine a aussi pris l'initiative sans précédent d'imposer des droits de douane sur les importations d'acier et d'aluminium canadiens pour de prétendues raisons de sécurité nationale, qui étaient sans fondement et illégitimes. L'administration américaine a aussi lancé une enquête qui aurait pu mener au même résultat pour les automobiles et les pièces d'automobiles.

In the face of this situation Canada undertook broad and extensive consultations with Canadians on objectives for the NAFTA modernization process. Based on the views we heard and our internal trade policy expertise, Canada set out a number of key objectives which can broadly be categorized into the following overarching areas: first, preserve important NAFTA provisions and most importantly market access into the U.S. and Mexico, modernize and improve the agreement where possible, and reinforce the security and stability of market access into the U.S. and Mexico for Canadian businesses.

In terms of the first objective of preserving NAFTA, we managed to maintain NAFTA tariff outcomes, ensuring continued duty-free access into the U.S. and Mexican markets for originating goods. The chapter 19 binational panel dispute settlement mechanism for anti-dumping and countervailing duty matters, a key component of the overall goods market access package of the NAFTA and of the original Canada-U.S. Free Trade Agreement, was also preserved. Canada's preferential access to the U.S. under the Temporary Entry for Business Persons chapter was preserved. Predictability and security of access for services suppliers and investors were preserved. Cultural exception was preserved. State-to-state dispute settlement was not only preserved but improved upon, including through the protocol of amendment, to ensure that Canada could rely on an efficient and effective mechanism to resolve disputes with the U.S. and Mexico, which is something we do not currently have under NAFTA.

In the area of autos, changes were made to the rules of origin regime to encourage the use of more inputs from Canada, in particular by increasing the regional value content requirements for autos and auto parts and by removing incentives to produce in low-cost jurisdictions.

Together with a quota exemption from potential U.S. section 232 tariffs on autos and auto parts secured as part of the final outcome, these new automotive rules of origin will incentivize production and sourcing in North America and represent important outcomes for both our steel and aluminum sectors.

With respect to modernizing NAFTA, we agreed to modernize disciplines for trade in goods and agriculture, including with respect to customs administration and procedures, technical barriers to trade, and sanitary and phytosanitary measures, as well as a new chapter on good regulatory practices that encourages cooperation and protects the government's right to regulate in the public interest, including for health and safety.

Devant cette situation, le Canada a entrepris de vastes consultations exhaustives auprès des Canadiens sur les objectifs du processus de modernisation de l'ALENA. Se fondant sur les vues exprimées et notre expertise interne en matière de politique commerciale, le Canada s'est fixé trois grands objectifs : préserver les dispositions importantes de l'ALENA et, surtout, l'accès aux marchés américain et mexicain; moderniser et améliorer l'accord dans la mesure du possible; rendre l'accès aux marchés des États-Unis et du Mexique encore plus sûr et stable pour les entreprises canadiennes.

En ce qui concerne le premier objectif, soit la préservation de l'ALENA, nous avons réussi à maintenir les engagements tarifaires pris dans l'ALENA et, de ce fait, à maintenir l'accès en franchise aux marchés des États-Unis et du Mexique pour les produits originaires. Le mécanisme fondé sur des groupes spéciaux binationaux pour régler les différends en matière de droits compensateurs et antidumping, qui constitue un élément clé de l'ensemble de mesures d'accès au marché prévues pour les marchandises dans l'ALENA et l'Accord de libre-échange Canada—États-Unis initial, a aussi été préservé. L'accès sûr et prévisible pour les fournisseurs de services et les investisseurs a lui aussi été préservé, tout comme l'exception culturelle. Le règlement des différends entre États a non seulement été préservé, mais a aussi été amélioré, notamment grâce au protocole d'amendement, afin que le Canada puisse compter sur un mécanisme efficace pour régler ses différends avec les États-Unis et le Mexique, ce que nous n'avons actuellement pas dans le cadre de l'ALENA.

Dans le secteur de l'automobile, le régime de détermination de l'origine a été modifié pour encourager une utilisation accrue d'intrants du Canada, en augmentant notamment la teneur en valeur régionale pour les automobiles et les pièces d'automobiles et en éliminant les mesures incitatives pour produire dans des pays où la main-d'œuvre travaille à moindre coût.

De pair avec une exemption en matière de contingents pour se soustraire à d'éventuels droits de douane imposés par les États-Unis en vertu de l'article 232 sur les automobiles et les pièces d'automobiles, qui a été obtenue dans le texte définitif, ces nouvelles règles d'origine dans le secteur de l'automobile encourageront la production et l'approvisionnement en Amérique du Nord et représentent des résultats importants pour nos secteurs de l'acier et de l'aluminium.

En ce qui a trait à la modernisation de l'ALENA, nous nous sommes entendus pour moderniser les disciplines sur le commerce des marchandises et l'agriculture, notamment en ce qui concerne l'administration et les procédures douanières, les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires. S'y ajoute une nouvelle disposition sur le commerce des produits issus de la biotechnologie agricole et un

Commitments on trade facilitation and customs procedures have been modernized for the 21st century to better facilitate cross-border trade, including through the use of electronic processes, which will reduce red tape for exporters and save them money. The agreement also includes modernized obligations for cross-border trade in services and investment, including financial services and telecommunications.

On digital trade, the agreement builds on more than three decades of free trade agreement practice supporting data-driven business opportunities for Canadian companies, especially small and medium size enterprises. The outcome is consistent with Canada's domestic regime. Future flexibility has been retained to enable the government to continue to regulate digital issues in the public interest.

On labour and environment, we have made important steps forward by concluding ambitious chapters that are fully incorporated into the agreement and subject to dispute settlement. These obligations will help ensure that parties maintain high standards for labour and the environment, and that domestic laws will not be deviated from as a means to gain an unfair trading advantage.

The outcome also includes a special enforcement mechanism that will provide Canada with an enhanced process to ensure the effective implementation of labour reforms in Mexico, specifically related to freedom of association and collective bargaining.

Finally, the outcomes advance Canada's interests toward inclusive trade, including through greater integration of the gender perspective and better reflecting the interests of Indigenous peoples.

With respect to some of the other outcomes on supply management sectors, we should recall that the U.S. made an explicit and public demand for the complete dismantlement of the supply management system. In the end, we preserved the three key pillars of the supply management system, including production controls, import controls and price controls, and granted only limited access to the U.S. The government has been clear in its commitment to provide full and fair compensation to farmers for these measures.

nouveau chapitre sur les bonnes pratiques de réglementation, qui encourage la coopération et protège le droit du gouvernement à réglementer dans l'intérêt public, y compris pour assurer la santé et la sécurité.

Les engagements en matière de facilitation du commerce et de procédures douanières ont été modernisés pour le XXI^e siècle afin de faciliter les échanges transfrontaliers, notamment par le recours à des processus électroniques qui réduiront les formalités administratives des exportateurs et leur permettront d'économiser de l'argent. L'accord comprend également des obligations modernisées sur le commerce frontalier des services et des investissements, y compris dans les domaines des services financiers et des télécommunications.

En ce qui concerne le commerce numérique, l'accord s'appuie sur les pratiques établies depuis plus de trois décennies dans les accords de libre-échange pour aller plus loin afin de favoriser les débouchés dans l'ère numérique pour les entreprises canadiennes, et en particulier les PME. Le résultat obtenu est conforme au régime en vigueur au Canada. Une certaine latitude a été conservée afin que le gouvernement puisse continuer d'adopter des règlements dans l'intérêt public dans le domaine numérique.

Pour ce qui est du travail et de l'environnement, nous avons fait d'importants progrès en concluant des chapitres ambitieux qui sont pleinement intégrés à l'accord et assujettis au mécanisme de règlement des différends. Ces obligations contribueront à garantir que les parties maintiennent des normes élevées en matière de travail et d'environnement, et que les lois nationales ne seront pas contournées afin d'obtenir un avantage commercial indu.

Les résultats comprennent également un mécanisme d'application spécial qui fournira au Canada un processus amélioré permettant d'assurer la mise en œuvre efficace des réformes du travail au Mexique, particulièrement en ce qui concerne la liberté d'association et la négociation collective.

Enfin, les résultats font progresser les intérêts du Canada en faveur d'un commerce inclusif, notamment par une plus grande participation des femmes et une meilleure prise en compte des intérêts des peuples autochtones.

Par rapport à d'autres résultats pour les secteurs sous gestion de l'offre, nous devrions rappeler que les États-Unis ont demandé explicitement et publiquement le démantèlement complet du système de gestion de l'offre. En fin de compte, nous avons préservé les trois principaux piliers du système, soit le contrôle de la production, le contrôle des importations et le contrôle des prix, et nous n'avons accordé qu'un accès limité aux États-Unis. Le gouvernement a exprimé clairement sa volonté d'accorder une compensation complète et équitable aux agriculteurs par rapport à ces mesures.

On intellectual property, certain outcomes will require changes to Canada's current intellectual property, legal and policy framework in certain areas, such as intellectual property rights enforcement to provide ex officio border authority for suspected counterfeit or pirated goods in transit, as well as criminal offences for the unauthorized and wilful misappropriation of trade secrets.

In other areas Canada has transition periods to implement its commitments. For instance, on the obligation to provide a copyright term of life of the author plus 70 years, Canada currently provides a term of life plus 50. We have a 2.5 year transition period to implement this obligation following the entry into force of the agreement.

Under the amending protocol, the parties agreed to remove the obligation to provide 10 years of data protection for biologic drugs, meaning that Canada does not need to change its existing regime in this area which provides a protection term of eight years of data protection.

On a couple of other notable outcomes, faced with a U.S. demand for automatic termination every five years Canada instead proposed a process that would lead to the regular review and modernization of the agreement. The NAFTA partners settled on a 16-year term with a formal review every six years, after which the agreement could be extended for another 16 years.

We also addressed issues of concern to civil society, including with respect to the removal of the energy proportionality clause, carrying forward the declaration on right to water from the original NAFTA into the side letter, introducing new obligations on privacy and access to information and an exception for Indigenous rights.

We have also no longer included trilateral investor-state dispute settlement for Canada. Investor-state dispute settlement under the original NAFTA will have a three-year transition period for investments made under the current NAFTA.

I would like now to turn to my colleague, Marie-France Paquet, who will provide remarks related to the economic impact assessment.

En ce qui concerne la propriété intellectuelle, certains résultats nécessiteront des changements dans certains domaines du cadre juridique et stratégique actuel du Canada en la matière, comme des mécanismes d'application des droits de propriété intellectuelle afin de permettre la prise de mesures d'office par les autorités frontalières contre les produits en transit qui sont soupçonnés d'être des produits de marque contrefaits ou des produits pirates, et prévoir des infractions pénales pour le détournement non autorisé et délibéré de secrets commerciaux.

Dans d'autres domaines, le Canada dispose de périodes de transition pour mettre en œuvre ses engagements. Par exemple, le Canada dispose d'une période de transition de deux ans et demi après l'entrée en vigueur de l'accord pour remplir son obligation d'assurer la protection du droit d'auteur pendant la vie de l'auteur puis une période de 70 ans suivant son décès. Nous avons actuellement une protection pendant la vie de l'auteur puis une période de 50 ans.

Dans le Protocole d'amendement, les parties ont convenu de supprimer l'obligation d'assurer la protection des données pendant 10 ans pour les médicaments biologiques, ce qui signifie que le Canada n'a pas besoin de modifier son régime actuel dans ce domaine, qui prévoit la protection des données pendant huit ans.

Parmi d'autres résultats dignes de mention, alors que les États-Unis demandaient que l'accord soit automatiquement résilié tous les cinq ans, le Canada a plutôt proposé un processus qui permettrait de réexaminer et de moderniser l'accord sur une base régulière. Les partenaires de l'ALENA se sont entendus sur une période de 16 ans, avec un examen formel tous les six ans à l'issue duquel l'accord peut être prolongé pour une nouvelle période de 16 ans.

De plus, des enjeux importants pour la société civile ont été traités, notamment la suppression de la disposition sur la proportionnalité dans le secteur de l'énergie, la reconduction, dans une lettre d'accompagnement, de la déclaration sur le droit à l'eau de l'ALENA original, l'instauration de nouvelles obligations sur la protection des renseignements personnels et l'accès à l'information, de même qu'une exception relative aux droits autochtones.

Nous avons également éliminé le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États dans le cas du Canada. Une période de transition de trois ans est prévue afin de permettre le dépôt de plaintes au titre du règlement des différends entre investisseurs et États pour les investissements effectués sous le régime de l'ALENA original.

J'aimerais maintenant céder la parole à ma collègue, Mme Marie-France Paquet, qui fera des observations sur l'évaluation des répercussions économiques.

[Translation]

Marie-France Paquet, Chief Economist, Global Affairs Canada: Mr. Chair, honourable senators, thank you for your invitation to appear before the committee today.

In my capacity as the Chief Economist and Director General of the Trade Analysis Bureau of Global Affairs Canada, I am pleased to provide a perspective on the potential economic impact of the Canada-United States-Mexico Agreement, or the new NAFTA.

Our role at the Office of the Chief Economist is to assess to the best of our ability the potential impacts of a trade agreement. We report the results of our findings in a document called *The Canada-United States-Mexico Agreement: Economic Impact Assessment*. The overall effect of the implementation of the new NAFTA on the Canadian economy is strongly positive when considered against the consequences of a U.S. withdrawal from NAFTA. It would secure GDP gains of \$6.8 billion Canadian dollars, or 0.249%.

[English]

How do we get to that? Our internal model is a dynamic computable general equilibrium model with 57 sectors and 140 countries and regions of the world. Such models allow impacts to feed into other sectors of the economy and those sectors to adjust over time. We can then evaluate potential impacts on production, exports, imports and, for the first time in a final assessment, on the labour market.

Regardless of the degree of sophistication of our model, it remains a simplification of reality. This means that unfortunately we are not in a position to include all the gains from the negotiators in the model.

We approach every assessment in the same way. We discuss and consult all relevant parties within government to understand the provisions and determine what can be included in the modelling approach. This time is no exception.

The CUSMA negotiations were conducted in a very different context than CETA or CPTPP where the starting point was no free trade agreement and the result was a new free trade agreement. For the task at hand we had to consider what would happen if the United States were to withdraw from NAFTA, as well as the new agreement called CUSMA. The economic impact assessment before you is based on the final negotiated text.

[Français]

Marie-France Paquet, économiste en chef, Affaires mondiales Canada : Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie de votre invitation à comparaître devant le comité aujourd'hui.

En ma qualité d'économiste en chef et directrice générale du bureau responsable de l'analyse du commerce d'Affaires mondiales Canada, c'est avec plaisir que je vais vous présenter un aperçu de l'impact économique potentiel de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, ou le nouvel ALENA.

Notre rôle au Bureau de l'économiste en chef est d'évaluer au mieux de nos capacités les répercussions potentielles d'un accord commercial. Nous présentons les résultats de nos observations dans un document intitulé *L'Accord Canada—États-Unis—Mexique : analyse des répercussions économiques*. L'effet global de la mise en œuvre du nouvel ALENA sur l'économie canadienne est fortement positif lorsqu'on le compare aux conséquences d'un retrait des États-Unis de l'ALENA. La mise en œuvre engendrerait une hausse du PIB de 6,8 milliards de dollars canadiens, soit un gain de 0,249 %.

[Traduction]

Comment arrivons-nous à ces résultats? Notre modèle interne est un modèle d'équilibre calculable général dynamique comportant 57 secteurs et 140 pays et régions du monde. Ces modèles permettent aux effets de se propager dans d'autres secteurs de l'économie; ils permettent également à ces secteurs de s'ajuster avec le temps. Nous sommes ainsi en mesure d'évaluer les répercussions potentielles sur la production, les exportations, les importations et — pour la première fois dans une évaluation finale — le marché du travail.

Mais quel que soit le degré de raffinement de notre modèle, il demeure une simplification de la réalité. Cela signifie que, malheureusement, nous ne sommes pas en mesure d'inclure dans le modèle tous les gains issus des négociations.

Nous abordons chaque évaluation de la même façon : nous consultons toutes les parties concernées au sein du gouvernement et nous discutons avec elles afin de bien comprendre les dispositions et de déterminer ce qui peut être inclus dans la méthode de modélisation. La présente analyse ne fait pas exception.

Les négociations de l'ACEUM se sont déroulées dans un contexte très différent de celui de l'AECG et du PTPGP, où le point de départ était l'absence d'accord, et le résultat visé, un nouvel accord de libre-échange. Dans le cas qui nous concerne ici, nous devons tenir compte de ce qui arriverait si les États-Unis se retiraient de l'ALENA, de même que du nouvel accord, l'ACEUM. L'évaluation des répercussions économiques est fondée sur le texte final tel que négocié.

The modelling results represent the potential benefits of NAFTA preserved by CUSMA, the avoidance of section 232 on the Canadian steel and aluminum industries, as well as the incremental impact of the implementation of the CUSMA outcomes.

Some provisions under CUSMA could also help reduce policy uncertainty in certain areas such as services, investment and digital trade, and result in a positive impact on businesses.

Our model at the Office of the Chief Economist takes into account the reduction in policy uncertainty in investments and financial services to reflect the binding commitments of the FTA in this context. However, it has never conducted analysis on data transfers which is assumed to affect every aspect of the economy and is the key contributor to strong GDP gains in the USITC report.

The Office of the Chief Economist attempted to model such commitments using USITC coefficient without concluding results. In fact, the impacts on GDP were as follows: an increase of the GDP \$9.3 billion U.S. for Canada, \$19.7 billion for Mexico, and \$16.7 billion for the United States. These impacts seem way too big for Mexico and way too small for the United States.

The USITC reports an increase for the U.S. economy of \$68 billion. Since we could not explain these differences, we have decided not to include reduction in policy uncertainty in this way stemming from data transfer in this study.

[*Translation*]

Furthermore, many of these obligations have already been implemented by Canada under CETA, and by Canada and Mexico under the CPTPP.

The modelling of quantitative impacts of CUSMA focused on modernized provisions in customs administration, trade facilitation and origin procedures, new market access provisions, automotive rules of origin, and data localization commitments for financial services. These elements were selected for modelling based on the expected magnitude of their economy-wide impact, data availability and analytical feasibility.

Les résultats de la modélisation illustrent les avantages potentiels de l'ALENA qui ont été préservés par l'ACEUM, l'évitement des droits tarifaires sur les industries canadiennes de l'acier et de l'aluminium en vertu de l'article 232, ainsi que l'impact différentiel de la mise en place des dispositions de l'ACEUM.

Certaines dispositions de l'ACEUM pourraient aussi aider à réduire l'incertitude à l'égard des politiques dans certains domaines comme les services, l'investissement et le commerce numérique, ce qui aurait un effet positif sur les entreprises.

Le modèle du Bureau de l'économiste en chef prend en compte la réduction de l'incertitude en matière de politiques sur l'investissement et les services financiers de manière à tenir compte des engagements contraignants pris dans le cadre de l'ALE. Cependant, le Canada n'a jamais mené d'analyse sur les transferts de données, qui devraient toucher chacun des aspects de l'économie et représentent le facteur clé de la réalisation des gains importants relatifs au PIB dans le rapport de la Commission du commerce international des États-Unis.

Le Bureau de l'économiste en chef a tenté de modéliser ces engagements au moyen des coefficients de la Commission du commerce international des États-Unis sans résultats concluants. En fait, l'incidence sur le PIB était : une augmentation de 9,3 milliards de dollars américains pour le Canada; 19,7 milliards de dollars américains pour les États-Unis; et 16,7 milliards de dollars américains pour le Mexique. Ces chiffres semblent beaucoup trop élevés pour le Mexique et beaucoup trop faibles pour les États-Unis.

La Commission du commerce international des États-Unis rapporte une hausse de 68 milliards de dollars pour l'économie américaine. Étant donné notre incapacité à expliquer ces différences, nous avons décidé de ne pas modéliser ainsi la réduction de l'incertitude émanant du transfert de données dans notre étude.

[*Français*]

En outre, de nombreuses obligations ont déjà été mises en œuvre par le Canada en vertu de l'AECG et par le Canada et le Mexique dans le cadre du PTPGP.

La modélisation des éléments quantitatifs du nouvel accord a mis l'accent sur les dispositions modernisées au chapitre de l'administration douanière, de la facilitation du commerce et des modalités d'origine, sur les nouvelles dispositions relatives à l'accès au marché, sur les règles d'origine dans le secteur de l'automobile, ainsi que sur les engagements en matière de données de localisation pour les services financiers. Ces

[English]

The overall effect on the implementation of the new NAFTA on the Canadian economy is strongly positive when considered against the U.S. consequences of a withdrawal from NAFTA.

From a labour perspective, CUSMA secures nearly 38,000 jobs that would otherwise be lost if the United States were to withdraw, of which 18,708 are for men and 18,853 are for women.

I will now turn back to our chief negotiator for his concluding remarks.

Mr. Verheul: In closing, I would like to underline that our objectives for these negotiations were informed by Canadian priorities and interests, close engagement and consultations with provinces and territories, as well as a wide range of stakeholders, and the collective knowledge and experience of trade policy and sector experts across the government. A strong support for the new agreement expressed by industry in key business associations is clear evidence that we listened carefully to their views and advocated strongly for their interests.

This concludes my opening remarks. We would be pleased to answer any questions you may have regarding the agreement.

The Chair: Thank you to all for being with us today. I will exercise my privilege as chair and start off by asking the first couple of questions.

My first question is for the chief negotiator. We have seen throughout the years contrasts in negotiating styles from one government to another. I am old enough to remember the original pioneer of free trade agreements, Mr. Mulroney, and his approach to negotiating. I remember at the time that he was very big on building relationships and making sure that his relationship with the President of the United States was extra solid, which led to historic free trade agreements and even led to an historic acid rain agreement that paid off tremendous dividends from an environmental perspective.

We saw the strained relationship between the Trudeau government and the Trump administration at the G20 summit, and we saw it after Foreign Affairs Minister Freeland made a bunch of disparaging comments at a conference in the United States that led to a cooling off period. Did that strained relationship make your job as a negotiator easier or harder?

éléments ont été retenus aux fins de la modélisation en fonction de l'importance prévue de leur impact sur l'économie, de la disponibilité des données et de la faisabilité analytique.

[Traduction]

L'effet global de la mise en œuvre du nouvel ALENA sur l'économie canadienne est fortement positif lorsqu'on le compare aux conséquences d'un retrait des États-Unis.

Au chapitre de la main-d'œuvre, l'ACEUM garantit le maintien de près de 38 000 emplois qui auraient été perdus si les États-Unis s'étaient retirés de l'ALENA, dont 18 708 emplois occupés par des hommes et 18 853 emplois occupés par des femmes.

Je cède maintenant la parole à notre négociateur en chef pour qu'il fasse ses dernières observations.

M. Verheul : En conclusion, j'aimerais souligner que nos objectifs pour ces négociations ont été éclairés par les priorités et intérêts du Canada, par un dialogue et des consultations suivies avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec un large éventail d'intervenants, et par les connaissances et l'expérience collectives des experts en politique commerciale et des experts sectoriels de l'ensemble du gouvernement. Le fort soutien au nouvel accord exprimé par l'industrie et les principales associations professionnelles montre sans équivoque que nous avons écouté attentivement leurs points de vue et défendu avec force leurs intérêts.

Voilà qui conclut mon allocution. Nous serons heureux de répondre à vos questions sur l'accord.

Le président : Je vous remercie tous de comparaître devant nous aujourd'hui. Je vais user de mon privilège en tant que président et poser les premières questions.

Ma première question s'adresse au négociateur en chef. Au fil des ans, nous avons vu les styles de négociation contraster d'un gouvernement à l'autre. Je suis assez vieux pour me rappeler du pionnier des accords de libre-échange, M. Mulroney, et de sa façon de négocier. Je me rappelle qu'il accordait à l'époque beaucoup d'importance à l'établissement de relations, notamment une relation particulièrement solide avec le président des États-Unis, ce qui a mené à des accords de libre-échange historiques et à un accord sur les pluies acides qui a rapporté gros d'un point de vue environnemental.

Nous avons vu la relation tendue entre le gouvernement Trudeau et l'administration Trump au sommet du G20, et nous l'avons vue après les remarques désobligeantes que la ministre des Affaires étrangères, Mme Freeland, a formulées à la conférence aux États-Unis, ce qui a mené à une période de refroidissement. Cette relation tendue a-t-elle facilité ou compliqué votre travail de négociateur?

Mr. Verheul: With the current administration in the U.S., they had a fundamentally different view with respect to objectives in trade negotiations from the traditional approach. I think that caused most of the strain in the negotiations.

We clearly had wide gaps between us on many issues, but we nevertheless formed personal relationships. I did with my counterpart. We had many honest conversations. Minister Freeland at the time also eventually formed a strong relationship with Ambassador Lighthizer, her counterpart. The negotiations tended to be more detail oriented and the broader relationships faded into the background while we tried to grind through the issues.

The Chair: My second question has to do with the point in time when the Americans offered to bilaterally negotiate. As someone who has been in business, I know I would seize the opportunity when I am in a trilateral negotiation and the one with the largest amount of leverage decides to call me to the table bilaterally beforehand.

Why did Canada strategically decide not to seize the opportunity when invited to bilaterally negotiate with the Americans? Of course we saw later on the Mexicans seized the fact that we didn't and ran away with the torch.

Mr. Verheul: I wouldn't characterize it quite that way. When we first started the negotiations, it started out as a traditional negotiation. We had negotiating rounds. It was a professional negotiation, the type that we tend to be used to.

I think the U.S. found that Canada and Mexico were largely opposing many of the U.S. initiatives. The U.S. then decided they would reach out to Canada at one point in time and reach out to Mexico at another point in time to see if they could come up with a different formula for trying to break through the kind of approach that both Canada and Mexico were taking, which was to reject many of their proposals.

There was never a real opportunity for us to negotiate a bilateral agreement with the U.S. Nor did we think that that would be necessarily in our interest. The North American market between Mexico, the U.S. and Canada has developed over the past 25 or more years to a common market where we are very integrated in terms of supply chains and in terms of the way the economies operate. I think all three of us recognized at one point in time that we would be better off having a trilateral agreement than any other option that might be available.

The Chair: Wouldn't we agree that in the end the Mexicans and the Americans negotiated a bilateral agreement and that in the latter phases we were brought in to participate in?

M. Verheul: L'approche adoptée par l'administration actuelle aux États-Unis en ce qui a trait aux objectifs des négociations commerciales était fondamentalement différente de l'approche traditionnelle. Je pense que c'est ce qui explique la plupart des tensions dans les négociations.

Il y avait manifestement des écarts importants entre nous à bien des égards, mais nous avons néanmoins noué des relations personnelles. J'ai tissé des liens avec mon homologue. Nous avons eu beaucoup de discussions franches. La ministre Freeland a fini par tisser des liens serrés avec l'ambassadeur Lighthizer, son homologue. Les négociations avaient tendance à porter sur les détails et les relations globales s'estompaient pendant que nous nous efforcions de régler les dossiers.

Le président : Ma deuxième question porte sur le moment où les Américains ont proposé de négocier bilatéralement. En tant qu'homme d'affaires, je sais que je sauterais sur l'occasion si je participais à une négociation trilatérale et que la partie ayant le plus d'influence décidait de m'inviter, au préalable, à une négociation bilatérale.

Pourquoi le Canada a-t-il stratégiquement décidé de ne pas saisir l'occasion lorsqu'il a été invité à négocier bilatéralement avec les Américains? Bien sûr, nous avons vu plus tard que les Mexicains ont profité de ce fait et ont pris la balle au bond.

M. Verheul : Ce n'est pas ainsi que je décrirais la situation. Lorsque nous avons entrepris les démarches, il s'agissait au départ d'une négociation traditionnelle. Nous avons eu des séries de négociations. C'était une négociation professionnelle, ce à quoi nous sommes habitués.

À mon avis, les États-Unis se sont rendu compte que le Canada et le Mexique s'opposaient largement à bon nombre des initiatives américaines. Les États-Unis ont alors décidé de prendre contact avec le Canada à un certain moment et avec le Mexique à un autre moment pour voir s'ils pouvaient trouver une autre formule afin d'essayer de contrecarrer le type d'approche adoptée par le Canada et le Mexique, approche qui consistait à rejeter la plupart de leurs propositions.

Nous n'avons jamais vraiment eu la possibilité de négocier un accord bilatéral avec les États-Unis, et nous n'avons pas non plus pensé que ce serait forcément dans notre intérêt. Le marché nord-américain entre le Mexique, les États-Unis et le Canada a évolué au cours des 25 dernières années ou plus pour devenir un marché commun où nous sommes très intégrés sur le plan des chaînes d'approvisionnement et du fonctionnement de nos économies. Je pense que nous avons tous les trois reconnu, à un moment donné, qu'il serait préférable d'avoir un accord trilatéral plutôt que toute autre option éventuelle.

Le président : Ne convenez-vous pas qu'au bout du compte, les Mexicains et les Américains ont négocié un accord bilatéral et que nous avons été invités à y participer aux dernières étapes?

Mr. Verheul: No, it actually didn't happen that way. We were in close contact with our Mexican counterparts. We were in close contact with our U.S. counterparts. Throughout that process we knew exactly what the U.S. and Mexico were talking about, and we had our views put into that process.

As they came back they had to have certain issues with the Mexicans dealt with that didn't involve us all that closely. When they came back to us, we were able to ensure that Canadian objectives were front and centre, even if that meant changing in some cases what the U.S. and Mexico had started to converge on.

[*Translation*]

Senator Massicotte: Before I go to my questions, I really want to thank you and your team, Mr. Verheul, as well as the minister and the Prime Minister, for the extremely demanding and difficult work you have done. The negotiations were not easy, but I think you did a good job. Of course, it's not a perfect agreement, but I would like to congratulate you on behalf of Canadians, because I believe that this agreement will be extremely important for our economy and that you have done well. Thank you very much.

I will now ask my two questions; the first is about dairy farmers. I'm sure you are aware that we received a letter from dairy farmers advising us that the agreement refers to a base year where negotiated cutbacks or amendments take effect. As a result, they have implicitly asked us to delay the negotiation and to negotiate the effective date of the agreement to take effect in a few months, because otherwise they will definitely be at a disadvantage.

Can you tell us whether this is really a significant dispute? Do you have a solid grasp of the conflict?

[*English*]

Mr. Verheul: I will make some initial comments and then I will turn it over to Aaron Fowler for more specific comments related to agriculture.

I can tell you that the U.S. has been pressing hard for Canada to ratify this agreement as quickly as possible. They included a provision in their legislation that provides the possibility that if one of the parties is slower in its ratification process than the other two, the other two should move ahead or should have the ability to move ahead without that third party.

M. Verheul : Non, en fait, ce n'est pas ce qui s'est passé. Nous étions en communication étroite avec nos homologues mexicains et américains. Tout au long du processus, nous savions exactement de quoi parlaient les États-Unis et le Mexique, et nous leur avons fait valoir notre point de vue.

Avant de reprendre les négociations, les Américains devaient régler certaines questions avec les Mexicains, questions qui ne nous concernaient pas trop. Lorsqu'ils sont revenus nous voir, nous avons pu nous assurer que les objectifs du Canada étaient au premier plan, même si cela signifiait, dans certains cas, qu'il fallait changer les points de convergence entre les États-Unis et le Mexique.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Avant de passer à mes questions, je veux vraiment vous remercier, vous et votre équipe, monsieur Verheul, ainsi que la ministre et le premier ministre, pour le travail extrêmement exigeant et difficile qui a été fait. Les négociations n'étaient pas faciles, mais je crois que vous avez fait un bon travail. Évidemment, il ne s'agit pas d'une entente parfaite, mais j'aimerais vous féliciter au nom des Canadiens et des Canadiennes, parce que je crois que cet accord sera extrêmement important pour notre économie et que vous avez bien tiré votre épingle du jeu. Merci beaucoup.

Je pose maintenant mes deux questions; la première concerne les producteurs laitiers. Vous êtes certainement au courant du fait que nous avons reçu une lettre des producteurs laitiers nous avisant que l'entente fait référence à une année de base où les compressions ou les amendements négociés prennent effet. Conséquemment, ils nous ont demandé de manière implicite de retarder la négociation et de négocier la date d'entrée en vigueur de l'entente pour qu'elle prenne effet dans quelques mois, parce que, sinon, ils seront incontestablement désavantagés.

Vous est-il possible de nous préciser si cet aspect représente vraiment un litige important? Est-ce qu'on a une bonne compréhension du conflit?

[*Traduction*]

M. Verheul : Je vais commencer par faire quelques observations, après quoi je laisserai la parole à Aaron Fowler afin qu'il vous parle plus précisément du secteur agricole.

Je peux vous dire que les États-Unis ont exercé de fortes pressions pour que le Canada ratifie cet accord le plus rapidement possible. Ils ont inclus dans leur loi une disposition qui prévoit que si l'une des parties progresse plus lentement que les deux autres dans son processus de ratification, les deux autres devraient avoir le droit ou la capacité d'aller de l'avant sans cette troisième partie.

We are the third party in this case because the U.S. and Mexico have already completed their processes. The U.S. has made it clear to us, both in their legislation and in various conversations we have had with them, that if we take too long in our ratification they will move ahead with Mexico.

We can talk about whether that is a serious threat or not, but it is in their legislation and they have made that point a number of times. We have to be cautious about what we might try to do with respect to timing on ratification. The U.S. is clearly in a hurry.

[Translation]

Senator Massicotte: Is the information we received from the dairy farmers accurate? Is there a significant impact if the agreement is signed tomorrow rather than three or four months from now?

[English]

Mr. Verheul: Yes, the Canadian dairy year begins on August 1. Under the implementation of the agreement, if we were to implement the agreement and have it enter into force before August 1, the first year of the agreement would be put in place and as of August 1 from a dairy perspective they would then begin the second year of implementation.

That would have an impact, particularly when it comes to exports of some particular products.

Aaron Fowler, Chief Agriculture Negotiator and Director General, Agriculture and Agri-Food Canada: Maybe I will speak briefly and summarize the provision we are talking about. As part of the negotiated outcome Canada agreed to establish export monitoring mechanisms for three specific dairy products: skim milk powder, milk protein concentrates and infant formula. We established two export thresholds, one for skim milk powder and milk protein concentrates and a separate volume for infant formula. The issue you are referring to relates only to the first basket of goods, MPC and SMP.

The terms of the export monitoring provision say that for the first year Canada can export up to 55,000 metric tons of these products. In the second year, that export volume will drop to 35,000 metric tons and thereafter it will grow at 1.2% per year infinitely.

En l'occurrence, le Canada est la troisième partie, car les États-Unis et le Mexique ont déjà mené à bien leur processus. Les États-Unis nous ont clairement fait savoir, tant dans leur loi que dans les diverses conversations que nous avons eues avec leurs représentants, que si nous prenons trop de temps pour ratifier l'accord, ils iront de l'avant avec le Mexique.

Nous pouvons discuter de la question de savoir s'il s'agit d'une menace sérieuse ou non, mais cette disposition figure dans leur loi, et ils ont souligné ce point à plusieurs reprises. Nous devons faire preuve de prudence à l'égard de la durée éventuelle de notre processus de ratification. Les États-Unis sont manifestement pressés.

[Français]

Le sénateur Massicotte : L'information que nous avons reçue des producteurs laitiers est-elle exacte? Y a-t-il un impact important si l'on signe l'entente demain plutôt que dans trois ou quatre mois?

[Traduction]

M. Verheul : Oui, au Canada, l'année laitière commence le 1^{er} août. Selon les modalités de mise en œuvre de l'accord, si nous devons mettre en œuvre l'accord et le faire entrer en vigueur avant le 1^{er} août, les exigences de la première année de l'accord seraient appliquées et, à partir du 1^{er} août, du point de vue du secteur laitier, on entamerait alors la deuxième année de mise en œuvre.

Voilà qui aurait des répercussions, surtout en ce qui concerne les exportations de certains produits particuliers.

Aaron Fowler, négociateur en chef pour l'agriculture et directeur général, Agriculture et Agroalimentaire Canada : Je vais peut-être intervenir brièvement pour résumer la disposition dont il est question. Dans le cadre de la version négociée, le Canada a accepté d'établir des mécanismes de surveillance des exportations pour trois produits laitiers précis : le lait écrémé en poudre, les concentrés de protéines de lait et les préparations pour nourrissons. Nous avons établi deux seuils d'exportation, l'un pour le lait écrémé en poudre et les concentrés de protéines de lait, et un volume distinct pour les préparations pour nourrissons. L'enjeu dont vous parlez ne concerne que le premier groupe de produits, à savoir les concentrés de protéines de lait et le lait écrémé en poudre.

Les modalités de la disposition relative à la surveillance des exportations précisent que, pour la première année, le Canada peut exporter jusqu'à 55 000 tonnes métriques de ces produits. La deuxième année, le volume maximal des exportations tombera à 35 000 tonnes métriques et, par la suite, cela augmentera de 1,2 % par année indéfiniment.

The concern of the industry is that we have never before exported more than 11,000 tonnes of SMP and MPC in a month. If the agreement enters into force partway through the dairy year such that they have less than five months to work with, their view is it is unlikely they will fully utilize that year one volume.

The consequence of that will not happen in year one because there will be no restrictions applied to Canadian dairy exports in year one. The consequence will be in year two where with a delayed entry into force they would have access to the year one volume they will instead have access to volumes that are 20,000 tonnes lower and a 35,000-tonne export volume.

[*Translation*]

Senator Massicotte: I have another question. We also received a letter from the Union nationale des fermiers that talks about problems with the interpretation of CUSMA, that is, the bill that will bring it into force is more demanding and restrictive than the agreement itself. They therefore asked us not to approve the bill as it stands, but rather to amend it and ensure that it is more consistent with CUSMA. They also asked us not to impose unnecessary conditions in the agreement we have reached with the United States and Mexico. Can you enlighten us on that? What is the impact of all this? Who is right?

[*English*]

Mr. Verheul: I am familiar with some of the concerns raised by the NFU. I wasn't aware they related to the sunset clause. Perhaps Mr. Fowler has some comments with respect to the concerns raised by the NFU.

Mr. Fowler: I am not aware of the connection to the sunset clause either, but I can speak to the concerns of the NFU.

As part of the negotiated outcome Canada agreed to allow U.S.-grown varieties of wheat registered in Canada to receive an official Canadian grain grade. Previously it was not possible for wheat grown outside Canada to receive an official quality certification.

In the context of implementing those obligations contained in the CUSMA, Canada included in Bill C-4 two types of changes. The first types of changes are those that are necessary strictly to implement the obligations Canada agreed to under this agreement in a manner consistent with how the Canada Grain Act is structured.

Ce qui inquiète l'industrie, c'est que nous n'avons jamais exporté plus de 11 000 tonnes de lait écrémé en poudre et de concentrés de protéines de lait en un mois. Si l'accord entre en vigueur au milieu de l'année laitière, les producteurs laitiers auront moins de cinq mois pour travailler; il est donc peu probable, selon eux, qu'ils atteignent le volume maximal prévu pour la première année.

Les conséquences de cette situation ne se feront pas sentir la première année, car aucune restriction ne sera appliquée aux exportations canadiennes de produits laitiers durant cette période. Par contre, il y aura des conséquences au cours de la deuxième année, car si l'entrée en vigueur est retardée, les producteurs laitiers devront s'en tenir à des volumes d'exportation inférieurs de 20 000 et 35 000 tonnes respectivement, par rapport à ceux de la première année.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : J'aurais une autre question. Nous avons également reçu une lettre de l'Union nationale des fermiers qui parle de problèmes relatifs à l'interprétation de l'ACEUM, c'est-à-dire que le projet de loi qui le mettra en vigueur est plus exigeant et restrictif que l'entente elle-même. Ils nous ont donc demandé de ne pas approuver le projet de loi tel quel, mais plutôt de l'amender et de s'assurer qu'il est plus cohérent par rapport à l'ACEUM. Ils nous ont également demandé de ne pas exiger des conditions qui ne sont pas nécessaires à l'entente que nous avons conclue avec les États-Unis et le Mexique. Pouvez-vous nous éclairer à ce sujet? Quel est l'impact de tout cela? Qui dit vrai?

[*Traduction*]

M. Verheul : Je suis au courant de certaines des préoccupations soulevées par le Syndicat national des cultivateurs. Je ne savais pas qu'elles concernaient la disposition de caducité. M. Fowler aura peut-être des observations à faire sur les inquiétudes exprimées par le Syndicat national des cultivateurs.

M. Fowler : Je ne suis pas, moi non plus, au courant du lien avec la disposition de caducité, mais je peux parler des préoccupations du Syndicat national des cultivateurs.

Dans le cadre de la version négociée, le Canada a accepté d'autoriser l'attribution d'un grade de grain canadien officiel au blé cultivé aux États-Unis, de variétés enregistrées au Canada. Auparavant, le blé cultivé en dehors du Canada ne pouvait pas obtenir une certification de qualité officielle.

Dans le contexte de la mise en œuvre des obligations prévues dans l'ACEUM, le Canada a intégré au projet de loi C-4 deux types de modifications. Il y a d'abord celles qui sont strictement nécessaires pour mettre en œuvre les obligations que le Canada a acceptées aux termes de cet accord, en conformité avec la structure de la Loi sur les grains du Canada.

In that respect I would note that the act doesn't define wheat. It doesn't define any particular commodity. It talks only about grain. To implement a commitment with respect to only one type of grain would require significant changes to the structure of the act.

The second set of changes are those to implement measures intended to protect the integrity of Canada's grain quality assurance system, given the changing treatment that will be afforded to U.S. grain once the agreement enters into force.

The next group of amendments is necessary in our view to ensure that Canadian and U.S.-grown grain is treated in the same manner while putting in place appropriate oversight for the entry of grain grown in a different regulatory environment because U.S. farmers are growing grain according to rules slightly different from those in place in Canada.

The amendments included in Bill C-4 will not affect the overall quality of Canadian grain exports or weaken the ability of the Canadian Grain Commission to act in the interests of producers. The consequential changes proposed to the CGA are intended to ensure that all U.S.-grown grain included in shipments from Canada meet the same rigorous quality standards applied to Canadian grain. The intent is to ensure U.S. grain is treated in a manner that is extending national treatment, not better than national treatment, to the treatment received by Canadian farmers and to protect the overall integrity of the grain assurance system.

[*Translation*]

Senator Massicotte: So they are wrong. You are saying that it's not true, that there are no major consequences?

[*English*]

Mr. Fowler: They are not wrong that the changes to the act go beyond what is negotiated with the United States. Our view is that the impact of those amendments that go beyond what is strictly in the agreement will not be negative for the Canadian grain handling system or for grain producers in Canada.

Senator MacDonald: Before I ask my first question I want to clarify something that you both brought up. We were faced with a situation where we had to deal with the president's threat to cancel NAFTA and bring in a new one.

À cet égard, je tiens à souligner que la loi ne définit pas le terme « blé ». En fait, elle ne définit aucun produit en particulier. Elle ne parle que de grains. Pour mettre en œuvre un engagement concernant un seul type de grain, il faudrait modifier considérablement la structure de la loi.

En ce qui a trait à la deuxième série de modifications, elles visent à mettre en œuvre des mesures destinées à protéger l'intégrité du système d'assurance de la qualité des grains au Canada, compte tenu du nouveau traitement qui sera accordé aux grains américains après l'entrée en vigueur de l'accord.

Le prochain groupe de modifications s'impose, à notre avis, pour garantir que les grains cultivés au Canada et aux États-Unis soient traités de la même manière, tout en mettant en place un mécanisme de surveillance approprié pour l'entrée des grains cultivés dans un cadre réglementaire différent, car les agriculteurs américains cultivent leurs grains selon des règles légèrement différentes de celles en vigueur au Canada.

Les modifications proposées dans le projet de loi C-4 ne compromettront pas la qualité globale des exportations de grains canadiens et n'affaibliront pas la capacité de la Commission canadienne des grains d'agir dans l'intérêt des producteurs. Les modifications corrélatives proposées à la Loi sur les grains du Canada visent à faire en sorte que tous les grains cultivés aux États-Unis et inclus dans les expéditions en provenance du Canada répondent aux mêmes normes de qualité rigoureuses que celles appliquées aux grains canadiens. L'objectif est de veiller à ce que le grain américain obtienne un traitement national équivalent, et non supérieur, à celui que reçoivent les agriculteurs canadiens et de protéger l'intégrité globale du système d'assurance de la qualité des grains.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Or, ils se trompent. Vous dites que cela est faux, qu'il n'y a pas de conséquences importantes?

[*Traduction*]

M. Fowler : Ils n'ont pas tort de dire que les modifications législatives proposées vont au-delà de ce qui est négocié avec les États-Unis. Toutefois, selon nous, les modifications qui dépassent ce qui est strictement prévu dans l'accord n'auront pas d'incidence négative sur le système canadien de manutention des grains ou les céréaliculteurs canadiens.

Le sénateur MacDonald : Avant de poser ma première question, je tiens à clarifier un point que vous avez tous deux soulevé. Nous nous sommes retrouvés devant une situation où nous avons affaire à un président qui menaçait d'annuler l'ALENA et d'en instaurer un nouveau.

The president is in a powerful position, but he does not have the authority to cancel NAFTA. He can negotiate a new deal, but only Congress can cancel NAFTA and Congress is necessary to approve the new deal. I think we should put that on the record.

Second, it is important to keep in mind that we have no control over any president. President Obama proved that with the Keystone XL Pipeline. The only thing we control is how we conduct ourselves. We have to put that on the record as well.

Like a lot of Canadians I was disappointed to see the terms of the agreement with steel and aluminum in the agreement. Some 70% of steel, aluminum and glass used in the production of automobiles must also originate in North America. However the 70% steel requirement must be met by steel melted and poured by North American steelmakers. There are no similar provisions for aluminum, which means a recycled Chinese aluminum can continue to be used in the manufacture of cheaper Mexican aluminum products.

The president of the Aluminum Association of Canada said that we lost on this. I am just curious. Why couldn't we achieve the same result for aluminum that we achieved for steel? Why didn't the Americans support us on that?

Mr. Verheul: We did a lot of research and consulted a lot of lawyers, and it is not clear cut that the president is unable to initiate the process of withdrawal from NAFTA. He could certainly take the first step of initiating the six-month period to withdraw from NAFTA.

Whether or not he could ensure that is implemented is another question, but if we did have an initiation of that six-month process we would already be into significant difficulties. There are some legal differences about the issue.

With respect to aluminum, we clearly tried to get the same provision as is provided for steel. In the case of steel it would be melted and poured within North America.

We tried to get the same approach on aluminum that would be smelted and poured within North America. We were unable to do that at the time largely because of Mexico's objections to that. Mexico does not produce aluminum.

Le président occupe un poste de pouvoir, mais il n'a pas l'autorité nécessaire pour annuler l'ALENA. Il peut négocier un nouvel accord, mais seul le Congrès peut annuler l'ALENA, et l'assentiment du Congrès est nécessaire pour faire approuver le nouvel accord. Je crois qu'il serait bon d'apporter cette précision aux fins du compte rendu.

Par ailleurs, il est important de garder à l'esprit que nous n'avons le contrôle sur aucun président. Le président Obama l'a prouvé avec le projet d'oléoduc Keystone XL. La seule chose que nous contrôlons, c'est la façon dont nous nous comportons. Voilà un autre point qu'il faut préciser aux fins du compte rendu.

Comme beaucoup de Canadiens, j'ai été déçu de voir les modalités de l'accord concernant l'acier et l'aluminium. Environ 70 % de l'acier, de l'aluminium et du verre utilisés dans la production d'automobiles doivent provenir de l'Amérique du Nord. Toutefois, dans le cas de l'acier, pour remplir l'exigence de 70 %, il faut que l'acier soit fondu et coulé par des sidérurgistes nord-américains. Il n'existe pas de dispositions similaires pour l'aluminium, ce qui signifie qu'il est toujours possible d'utiliser de l'aluminium chinois recyclé dans la fabrication de produits d'aluminium mexicains qui coûtent moins cher.

Le président de l'Association de l'aluminium du Canada a déclaré que nous sommes perdants dans ce domaine. Je suis simplement curieux de savoir une chose. Pourquoi n'avons-nous pas pu obtenir le même résultat que celui applicable à l'acier dans le cas de l'aluminium? Pourquoi les Américains ne nous ont-ils pas appuyés à cet égard?

M. Verheul : Nous avons fait beaucoup de recherches et consulté beaucoup d'avocats, et nous ne pouvons pas conclure avec certitude que le président n'a pas le pouvoir de donner le coup d'envoi au processus de retrait de l'ALENA. Il pourrait certainement faire le premier pas en donnant le préavis de six mois pour se retirer de l'ALENA.

Quant à savoir s'il pourrait ou non en assurer la mise en œuvre, c'est là une autre question, mais si le processus de six mois était enclenché, nous serions déjà aux prises avec d'importantes difficultés. Il y a quelques différences juridiques à ce sujet.

En ce qui concerne l'aluminium, nous avons clairement essayé d'obtenir la même disposition que celle prévue pour l'acier. Dans le cas de l'acier, il serait fondu et coulé en Amérique du Nord.

Nous avons tenté d'obtenir la même approche pour l'aluminium afin qu'il soit fondu et coulé en Amérique du Nord. Nous n'y sommes pas parvenus à ce moment-là, en grande partie parce que le Mexique s'y est opposé. N'oublions pas que le Mexique ne produit pas d'aluminium.

When we look at it from the perspective of the current provisions, there are currently no provisions in NAFTA requiring any percentage of either steel or aluminum to be used in the manufacture of automotive vehicles. We now have a provision that says 70% of the purchases by manufacturers of steel and aluminum have to be from North America.

This puts a significant constraint on automakers in all three regions. Coupled with the other more rigorous requirements for domestic content, such as the 75% regional value content that didn't exist before, the 75% requirement on core parts that didn't exist before on engines, transmissions, bodies and those kinds of things, and the 40% labour value content requirement, all of that squeezes the amount of foreign products automakers use in the manufacture of automobiles. They just don't have that much room anymore. There is a very strong likelihood they will have to use as much North American aluminum as they can.

We have an agreement that after 10 years we can revisit the issue. Beyond that we have already had conversations with the U.S. and Mexico about the clear expectation on our part that if we start to see aluminum coming in from countries outside of North America and undermining our markets, we would expect to have the same treatment for aluminum as we will have for steel after seven years.

Senator MacDonald: I will go back to another sector. I would like to put on the record that I have been on the Canada-U.S. IPG for 11 years. As vice chair and co-chair I spent a lot of time with Congress. Unless they had a proper trade agreement to replace NAFTA, particularly with the Republican Congress free traders, the odds of getting the old trade agreement thrown out would have been very long under the other circumstances.

Anyway, I was in Washington to speak about a trade alliance on the Sunday they announced the agreement. Needless to say, I had to change all my notes and speak off the cuff for about an hour. I spoke to them then about supply management. In principle, I am not a big supporter of supply management. I am more a supporter of the free flow of goods.

I said to the Americans at that time, even though I don't support supply management in principle, that when it comes to the U.S. I support it in practice. The reason I do is that Americans subsidize agriculture to the tune of over \$70 billion a year.

Did we put that on the table? Did we push that? What was the response? They have an overproduction problem when it comes to dairy. The state of Wisconsin practically produces as much as our entire country. Even though I know the Canadian consumer

Si nous examinons la situation du point de vue des dispositions en vigueur, il n'y a actuellement aucune disposition dans l'ALENA qui exige qu'un pourcentage quelconque d'acier ou d'aluminium soit utilisé dans la fabrication des automobiles. Nous avons maintenant une disposition qui dit que 70 % de l'acier et de l'aluminium achetés par les fabricants doivent provenir de l'Amérique du Nord.

Cette disposition représente une contrainte importante pour les constructeurs automobiles dans les trois régions. À cela s'ajoutent d'autres exigences rigoureuses en matière de contenu national, comme la nouvelle exigence de 75 % de la teneur en valeur régionale, la nouvelle exigence de 75 % pour les pièces essentielles, dont les moteurs, les transmissions, les carrosseries et ce genre de choses, ainsi que l'exigence de 40 % de la valeur de la main-d'œuvre; toutes ces règles réduisent la quantité de produits étrangers que les constructeurs automobiles peuvent utiliser dans la fabrication des automobiles. Ils n'ont tout simplement plus autant de marge de manœuvre. Ils devront fort probablement utiliser autant d'aluminium nord-américain que possible.

Selon notre entente, nous pourrions réexaminer la question au bout de 10 ans. D'ailleurs, nous avons déjà eu des conversations avec les États-Unis et le Mexique, et nous avons été bien clairs : si nous commençons à voir de l'aluminium qui provient de pays à l'extérieur de l'Amérique du Nord et qui mine nos marchés, nous nous attendons à ce que l'aluminium bénéficie, après sept ans, de la même protection que celle dont jouit l'acier.

Le sénateur MacDonald : Permettez-moi de revenir à un autre secteur. J'aimerais préciser que je fais partie du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis depuis 11 ans. En tant que vice-président et coprésident, j'ai passé beaucoup de temps au Congrès. Tant que les membres du Congrès n'avaient pas un accord commercial adéquat pour remplacer l'ALENA, surtout aux yeux des républicains du Congrès qui sont en faveur du libre-échange, il y aurait eu autrement très peu de chances que l'ancien accord commercial soit réjeté.

En tout cas, j'étais à Washington pour parler d'une alliance commerciale le dimanche où ils ont annoncé l'accord. Inutile de dire que j'ai dû changer toutes mes notes et improviser pendant environ une heure. Je leur ai alors parlé de la gestion de l'offre. En principe, je n'en suis pas un grand partisan. Je préconise plutôt la libre circulation des marchandises.

J'ai dit aux Américains à ce moment-là, même si je n'appuie pas la gestion de l'offre en principe, que je l'approuve en pratique dans le cas des États-Unis. Pourquoi? Parce que les Américains subventionnent l'agriculture à hauteur de plus de 70 milliards de dollars par année.

Avons-nous mis ce point à l'ordre du jour? Avons-nous insisté là-dessus? Quelle a été la réponse? Ils ont un problème de surproduction dans le secteur laitier. L'État du Wisconsin produit pratiquement autant que notre pays tout entier. Même si

is a big loser under supply management, I don't understand why we couldn't make more hay with the fact that they subsidize their industry so greatly.

Mr. Verheul: I can start by saying that we had many heated discussions over that issue. We take some offence at the fact that the U.S. heavily subsidizes its agriculture sector. They have a \$1 trillion farm bill in place now. With the standards of subsidization around the world, I think it is fair to call close to obscene.

In the dairy sector they have surpluses. They have a surplus problem consistently. They have gone so far as to store skim milk powder in caves in Pennsylvania because they don't know what to do with it. This was one of the more difficult aspects of the negotiations on those issues.

We pushed very hard on U.S. domestic subsidies, but the reality is that getting the U.S. to move on domestic subsidies when we are talking about a world environment where all kinds of countries subsidize their producers, the U.S. was always unlikely to agree to something that would be particularly stringent on a bilateral or trilateral basis.

I can tell you this was a long and difficult fight, and Mr. Fowler knows this better than anyone.

Mr. Fowler: I will chime in to say that I agree. We are well aware of the impact domestic support provided by the U.S. to its agricultural producers can have on Canadian producers, global prices and the marketplace. In our experience, not just in the context of this particular free trade agreement but generally speaking that issue is very difficult to discipline on a bilateral or even a regional basis.

The framework of rules that exist with respect to the provision of domestic support to the agriculture sector exists under the WTO agreement on agriculture. Part of the WTO Doha round of negotiations has taken up that very challenging issue since 2000 with limited progress.

By the end of this decade the EU, China and India, none of which is the United States, will have more than half of global entitlements to provide trade-distorting domestic support to their agricultural sector. In that kind of global context it was difficult, as you could imagine, to persuade the United States that it should discipline itself in a trade agreement with Canada and Mexico, without having any assurance that other major global subsidizers, particularly the countries I just mentioned, would ever agree in the short term to similar discipline.

je sais que le consommateur canadien est le grand perdant dans le cadre de la gestion de l'offre, je ne comprends pas pourquoi nous ne pouvions pas miser sur le fait qu'ils subventionnent autant leur industrie.

M. Verheul : Je peux commencer par dire que nous avons eu de nombreuses discussions enflammées sur cette question. Nous sommes indignés de voir que les États-Unis subventionnent fortement leur secteur agricole. Ils ont maintenant un projet de loi agricole d'une valeur de 1 000 milliards de dollars. Compte tenu des normes de subventionnement en vigueur dans le monde entier, je pense qu'il est juste de qualifier cette situation de presque révoltante.

Dans le secteur laitier, les Américains ont des excédents. Il s'agit là d'un problème auquel ils font constamment face. Ils sont même allés jusqu'à entreposer du lait écrémé en poudre dans des grottes en Pennsylvanie parce qu'ils ne savent pas quoi en faire. C'était l'un des aspects les plus difficiles des négociations sur ces questions.

Nous avons beaucoup insisté sur les subventions internes américaines, mais la réalité est que, pour amener les États-Unis à modifier leur soutien interne dans un contexte mondial où de nombreux pays subventionnent leurs producteurs, les États-Unis étaient toujours peu enclins à accepter quelque chose qui serait particulièrement strict dans un accord bilatéral ou trilatéral.

Je peux vous dire que ce fut un combat long et difficile, et M. Fowler le sait mieux que quiconque.

M. Fowler : Permettez-moi d'intervenir pour dire que je suis d'accord. Nous sommes bien conscients des répercussions que le soutien interne accordé par les États-Unis à leurs producteurs agricoles peut avoir sur les producteurs canadiens, les prix mondiaux et le marché. D'après notre expérience, non seulement dans le contexte de cet accord de libre-échange, mais aussi de manière générale, il est très difficile de discipliner cet aspect à l'échelle bilatérale ou même régionale.

L'accord de l'OMC sur l'agriculture contient un ensemble de règles sur le soutien interne fourni au secteur agricole. L'OMC se penche sur cette question épineuse depuis 2000 dans le cadre de ses négociations du cycle de Doha, mais il y a eu très peu de progrès.

D'ici la fin de la décennie, l'Union européenne, la Chine et l'Inde — vous constaterez que je n'ai pas mentionné les États-Unis — auront plus de la moitié de l'ensemble des droits leur permettant de subventionner leur secteur agricole au moyen d'un soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges. Dans un tel contexte mondial, il a été difficile, comme vous pouvez l'imaginer, de persuader les États-Unis de faire preuve de discipline dans le cadre d'un accord commercial avec le Canada et le Mexique, sans avoir l'assurance que les autres pays qui

That backdrop made any sort of meaningful discipline with respect to domestic support quite challenging in the CUSMA context.

Senator Ataullahjan: Witnesses yesterday were asked about the significance of article 32.10 of the CUSMA which requires all three parties to give three-month notice to the other two countries before it begins negotiating a free trade deal with any non-market country.

Some have described this provision as unprecedented. Others argue that it is really no big deal because our relations with China, the principal non-market economy that appears to be the target here, are in deep freeze anyway. Dan Ciuriak of the C.D. Howe Institute essentially told us yesterday that the U.S. is in effect signalling that any free trade deal with China is off the table.

Is that an accurate assessment in your view?

Mr. Verheul: No, I wouldn't share that assessment. When we negotiated this specific provision, it was clear that the U.S. wanted to send a signal with respect to negotiations with non-market economies. We had long discussions about this, but at the end of the day there is nothing in that article and that provision that is any different from what would happen ordinarily.

If we were intending to initiate a negotiation with China at this point in time, we would certainly give our trading partners a heads-up that we were intending to do that. We would provide the U.S. with an indication that we were initiating negotiations with China, if that were the case.

The recourse the U.S. would have is the same recourse they have under the agreement as it stands now. They can indicate that they would be prepared to withdraw with a six-month notice.

The U.S. certainly wanted some kind of optical presentation of this issue, given their views with respect to China; but it doesn't fundamentally change any of the rights or obligations we have under the agreement. As some people have pointed out, the U.S. has spent much more time negotiating with China than we have over the past number of months.

Senator Ataullahjan: Would we have to inform the Americans if we were negotiating a trade deal before we informed the Canadian Parliament that we were negotiating a trade deal?

versent de fortes subventions, en particulier les pays que je viens de mentionner, accepteraient de se soumettre dans l'immédiat à une discipline similaire.

Voilà pourquoi toute discipline véritable en matière de soutien interne s'est avérée un défi de taille dans le contexte de l'ACEUM.

La sénatrice Ataullahjan : Les témoins d'hier ont été interrogés au sujet de l'importance de l'article 32.10 de l'ACEUM, qui exige que les trois parties donnent un préavis de trois mois aux deux autres avant de commencer à négocier un accord de libre-échange avec un pays qui n'a pas d'économie de marché.

Certains ont décrit cette disposition comme étant sans précédent. D'autres affirment que ce n'est pas vraiment un problème, car nos relations avec la Chine, le principal pays sans économie de marché qui semble être visé ici, sont, de toute façon, on ne peut plus glaciales. Dan Ciuriak, de l'Institut C.D. Howe, nous a dit hier, essentiellement, que les États-Unis sont en train de signaler que tout accord de libre-échange avec la Chine est hors de question.

Est-ce là une analyse juste de la situation, selon vous?

M. Verheul : Non, je ne partage pas cet avis. Lorsque nous avons négocié cette disposition précise, il était clair que les États-Unis voulaient envoyer un signal quant aux négociations avec des pays sans économie de marché. Nous avons eu de longues discussions à ce sujet, mais en fin de compte, il n'y a rien de différent dans cet article et cette disposition par rapport à la procédure habituelle.

Si nous avons l'intention d'entamer une négociation avec la Chine à ce stade-ci, nous en informerions certainement nos partenaires commerciaux. Ainsi, nous avertirions les États-Unis que nous amorçons des négociations avec la Chine, le cas échéant.

Les États-Unis auraient le même recours que celui prévu aux termes de l'accord qui est actuellement en vigueur. Ils peuvent indiquer leur intention de se retirer en donnant un préavis de six mois.

Les États-Unis voulaient certainement présenter cette question sous cet angle, étant donné leurs opinions sur la Chine, mais au fond, cela ne change aucun des droits ou obligations que nous confère l'accord. Comme certains l'ont fait remarquer, les États-Unis ont passé beaucoup plus de temps que nous à négocier avec la Chine au cours des derniers mois.

La sénatrice Ataullahjan : Aurions-nous à informer les Américains de nos démarches de négociation d'un accord commercial, avant d'en informer le Parlement canadien?

Mr. Verheul: Absolutely not. I cannot imagine any government informing the U.S. of our intention to begin negotiation before informing the Canadian Parliament. That would be fundamentally at odds with every practice we would follow.

Senator Ataullahjan: On August 14, 2017, Minister Freeland outlined some core objectives of the government in the negotiation. These included chapters on gender and Indigenous rights.

These provisions were not incorporated, and with respect to the provisions in the agreement on gender non-discrimination, the Conference Board of Canada has stated:

... the impact of the gender non-discrimination provision will likely be limited. In particular, the “non-discrimination” statement included in Chapter 23 of the original deal reached at the end of September had been watered down by the time the agreement was signed on November 30. This watered-down version suggests that each party can choose whatever policies it considers appropriate. . . .

Would you say that this analysis is correct and given the orientation of the U.S. administration on such issues, could American resistance on this matter had not been reasonably foreseen?

Mr. Verheul: It is fair to say we knew when we first started pursuing both of those issues that we would encounter resistance on the part of the U.S. We put forward comprehensive chapters on gender issues and a comprehensive chapter on Indigenous peoples as well. It is certainly true that we did not achieve those chapters at the end of the day.

We had long discussions over those. The U.S. and Mexico engaged in those discussions. We were not able to secure a chapter in either of those cases. In the case of gender we have specific references in the labour chapter, the investment chapter and small and medium size enterprises.

On Indigenous rights we have a new general exception that has never been negotiated in a free trade agreement in the past. We have the flexibility to provide preferential treatment for Indigenous peoples in a number of chapters, including services, investment, government procurement and a number of other state-owned enterprises.

Despite a clear resistance on the part of the U.S. in particular, and to some extent from Mexico, we managed to achieve much more than we had achieved in previous agreements on both gender issues and Indigenous rights. It wasn't the ideal

M. Verheul : Absolument pas. Je ne peux pas imaginer qu'un gouvernement informe les États-Unis de notre intention d'entamer des négociations avant d'en informer le Parlement canadien. Cela irait foncièrement à l'encontre de toutes les pratiques que nous suivrions.

La sénatrice Ataullahjan : Le 14 août 2017, la ministre Freeland a énoncé certains des objectifs principaux du gouvernement en vue des négociations, notamment la création de chapitres sur l'égalité des sexes et les droits des Autochtones.

Ces mesures n'ont pas été retenues et, en ce qui concerne les dispositions de l'accord ayant trait à la non-discrimination entre les sexes, le Conference Board du Canada a déclaré :

[...] la disposition sur la non-discrimination entre les sexes aura probablement une incidence limitée. D'ailleurs, la déclaration de « non-discrimination » incluse dans le chapitre 23 de l'accord initial, conclu à la fin du mois de septembre, avait été édulcorée au moment de la signature de l'accord, le 30 novembre. Selon cette version édulcorée, chaque partie peut choisir les politiques qu'elle juge appropriées[...]

Diriez-vous que cette analyse reflète bien la situation et, étant donné l'orientation prise par l'administration américaine à l'égard de ces questions, la résistance américaine en la matière n'aurait-elle pas pu être raisonnablement prévue?

M. Verheul : Il est juste de dire que nous savions, lorsque nous avons commencé à nous pencher sur ces deux questions, que nous nous heurterions à une résistance de la part des États-Unis. Nous avons proposé des chapitres complets sur les questions liées à l'égalité des sexes, ainsi qu'un chapitre complet sur les peuples autochtones. Il est certainement vrai que nous n'avons pas réussi, au bout du compte, à obtenir ces chapitres.

Nous avons eu de longues discussions sur ces questions. Les États-Unis et le Mexique ont participé à ces discussions. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir un chapitre dans l'un ou l'autre de ces cas. En ce qui concerne l'égalité des sexes, il y a des dispositions précises à ce sujet dans les chapitres sur le travail, l'investissement et les petites et moyennes entreprises.

Quant aux droits des Autochtones, nous avons une nouvelle exception générale, qui n'a jamais été négociée auparavant dans le cadre d'un accord de libre-échange. Ainsi, nous avons la souplesse nécessaire pour accorder un traitement préférentiel aux peuples autochtones dans un certain nombre de domaines, notamment les services, l'investissement, les marchés publics et un certain nombre d'autres entreprises d'État.

Malgré une nette résistance de la part des États-Unis, en particulier, et, dans une certaine mesure, du Mexique, nous avons réussi à obtenir beaucoup plus que ce que nous avions dans les accords précédents, tant sur le plan de l'égalité des sexes que sur

environment but I think we certainly achieved most of what we were hoping to.

Senator Ngo: I would like to continue my questions on aluminum. We all know that almost 90% of aluminum is produced in Canada, and it comes from Quebec. In CUSMA, the provision regarding steel requires that it be melted and poured in North America, but there's no such similar provision for aluminum.

We have learned this Monday in a *The Hill Times* article that Bloc Leader Yves-François Blanchet had a talk with Deputy Prime Minister Chrystia Freeland about protection of aluminum, a talk that led to the Bloc securing two commitments from the government on aluminum. In the article I mentioned, they say:

First, we will have real-time data on aluminum imports into Mexico, or so-called traceability measures.

Second, if Mexico is found to be supplying itself with foreign aluminum, the government is committed to raising the issue so that the "melted and poured" in North America clause applies to aluminum as well, as is the case for steel.

We haven't heard from the Deputy Prime Minister, but in the meantime I would like to know if these two commitments will better protect our aluminum sector than a similar provision like the one for steel. Will these two commitments be more effective or not? Could you comment on that?

How about some commitment that could be secured for our dairy and forestry sectors to protect them as well?

Mr. Verheul: I am afraid I can't speak to the discussions in any letters that may have been exchanged between the Deputy Prime Minister and the Leader of the Bloc. I wasn't part of those discussions.

I can tell you with respect to aluminum that we have had discussions with the U.S. and Mexico. We made it very clear that if we start to see aluminum coming into Mexico from foreign sources that is displacing Canadian aluminum, we need to set up a monitoring system to track what aluminum is coming in.

All of that has been the subject of discussion between us, the U.S. and Mexico. The U.S. has also set aside significant funds to monitor aluminum coming into North America. If we start to see aluminum is coming in from offshore, we have made it clear that we would intend to press very hard for aluminum to be treated in the same way as steel has been treated.

le plan des droits des Autochtones. Ce n'était pas le contexte idéal, mais je pense que nous avons assurément atteint la plupart des objectifs escomptés.

Le sénateur Ngo : J'aimerais poursuivre la discussion sur l'aluminium. Nous savons tous que près de 90 % de l'aluminium est produit au Canada, et qu'il provient du Québec. Dans l'ACEUM, la disposition concernant l'acier exige qu'il soit fondu et coulé en Amérique du Nord, mais il n'y a pas de disposition similaire pour l'aluminium.

Nous avons appris ce lundi, dans un article du *Hill Times*, que le chef du Bloc, Yves-François Blanchet, avait eu un entretien avec la vice-première ministre Chrystia Freeland sur la protection de l'aluminium, entretien qui a permis au Bloc d'obtenir deux engagements de la part du gouvernement à cet égard. Dans l'article que j'ai mentionné, on dit :

Premièrement, nous aurons des données en temps réel concernant les importations d'aluminium en sol mexicain, ou ce qu'il est convenu d'appeler des mesures de traçabilité.

Deuxièmement, s'il est démontré que le Mexique s'approvisionne d'aluminium en provenance de l'étranger, le gouvernement s'engage à revenir à la charge pour que la clause « fondu et coulé » en Amérique du Nord s'applique également à l'aluminium, comme c'est le cas pour l'acier.

Nous n'avons pas eu de nouvelles de la vice-première ministre, mais en attendant, j'aimerais savoir si ces deux engagements permettront de mieux protéger notre secteur de l'aluminium qu'une disposition semblable à celle concernant l'acier. Ces deux engagements seront-ils plus efficaces ou non? Qu'en pensez-vous?

Qu'en est-il de la possibilité d'obtenir un engagement pour nos secteurs laitier et forestier afin de les protéger également?

M. Verheul : Je crains de ne pas pouvoir parler de la teneur des lettres qui ont été échangées entre la vice-première ministre et le chef du Bloc. Je n'ai pas participé à ces discussions.

En ce qui concerne l'aluminium, je peux vous dire que nous avons eu des discussions avec les États-Unis et le Mexique. Nous avons dit très clairement que si nous commençons à voir arriver au Mexique de l'aluminium d'origine étrangère pour remplacer l'aluminium canadien, nous allions devoir mettre en place un système pour surveiller ces importations.

Tout cela a fait l'objet de discussions entre nous, les États-Unis et le Mexique. Les États-Unis ont également mis de côté des fonds importants pour surveiller les entrées d'aluminium en Amérique du Nord. Nous avons clairement dit que, dans l'éventualité où nous nous apercevions que de l'aluminium arrive de l'étranger, nous avons l'intention de faire pression pour que l'aluminium soit traité de la même façon que l'acier.

We need to keep in mind that these are purchases by automakers, so they can be traced fairly easily. We also have to keep in mind that the steel provision does not come into effect until seven years after the agreement has been in force. We will have a significant body of evidence with respect to what is happening with aluminum during that period. I think we will have a very strong case that aluminum should be treated the same way if we are seeing aluminum coming in from offshore and displacing Canadian aluminum.

Senator Ngo: When you testified at the House of Commons Standing Committee on International Trade you mentioned that CUSMA provided important stability and predictability for Canadian businesses and workers.

I would like to know how that applies to our dairy sector, our forestry sector and other sectors negatively impacted by this agreement.

Mr. Verheul: I will start with the forestry sector and I will ask Mr. Fowler to respond on the dairy sector.

Both NAFTA and the new agreement provide that there shall be duty-free trade between Canada, the U.S. and Mexico on softwood lumber. That is a clear provision in those agreements. However, the U.S. also has the right to pursue anti-dumping and countervailing duty investigations against imports into the U.S., as we do and as Mexico does.

They exercise those rights. Most importantly, we have managed to preserve the former Chapter 19 mechanism for pursuing disputes on anti-dumping and countervailing duty actions which actually reviews U.S. actions and considers whether or not they are consistent with U.S. law.

When it comes to softwood lumber, we have won many of those cases. We recently won a case that relates to injury, which is probably the most important element of this process. The U.S. will be bound by those decisions. On softwood lumber, we have preserved the most important elements, but I will not pretend it is not an ongoing irritant between Canada and the U.S. It is and will continue to be, but we have mechanisms to challenge that which leads to the return of duties paid, unlike any dispute settlement system such as in the WTO.

Mr. Fowler: I will start by providing a bit of context. The Canadian agriculture and agri-food sectors produce roughly \$120 billion worth of product every year and exports 50% of that. Of

Nous devons garder à l'esprit qu'il s'agit d'achats effectués par les constructeurs automobiles. Ils peuvent donc être suivis assez facilement. Nous devons également garder à l'esprit que la disposition relative à l'acier n'entrera en vigueur que sept ans après l'entrée en vigueur de l'accord. Nous disposerons d'un ensemble important de preuves concernant ce qui se sera passé avec l'aluminium pendant cette période. Je pense que nous aurons des arguments très solides pour faire en sorte que l'aluminium soit traité de la même manière que l'acier, si nous venions à constater que de l'aluminium provenant de l'étranger est en train de prendre la place de l'aluminium canadien.

Le sénateur Ngo : Lorsque vous avez témoigné devant le Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes, vous avez dit que l'ACEUM offrait une stabilité et une prévisibilité considérables aux entreprises et aux travailleurs canadiens.

J'aimerais savoir comment cela s'applique à notre secteur laitier, à notre secteur forestier et aux autres secteurs touchés par cet accord.

M. Verheul : Je vais commencer par le secteur forestier et je vais demander à M. Fowler de répondre pour le secteur laitier.

L'ALENA et le nouvel accord prévoient tous deux un commerce en franchise de droits entre le Canada, les États-Unis et le Mexique pour le bois d'œuvre. C'est une disposition claire de ces accords. Toutefois, les États-Unis ont également le droit de mener des enquêtes sur les droits antidumping et compensateurs imposés aux importations américaines, comme nous le faisons et comme le fait le Mexique.

Ils exercent ces droits. Plus important encore, nous avons réussi à préserver l'ancien mécanisme du chapitre 19, qui permet la poursuite des litiges concernant les mesures en matière de droits antidumping et compensateurs et qui, en fait, examine les mesures américaines et détermine si elles sont conformes ou non au droit américain.

En ce qui concerne le bois d'œuvre, nous avons gagné un grand nombre de ces affaires. Nous avons récemment gagné une affaire qui portait sur le préjudice, qui est probablement l'élément le plus important de ce processus. Les États-Unis seront liés par ces décisions. Dans ce domaine, nous avons conservé les éléments les plus importants, mais je m'abstiendrai de prétendre qu'il ne s'agit pas d'un irritant permanent entre le Canada et les États-Unis. Ce l'est et ça continuera de l'être, mais nous disposons de mécanismes pour contester cela, ce qui conduit au remboursement des droits payés, contrairement à n'importe quel autre système de règlement des différends, comme celui de l'OMC.

M. Fowler : Je vais commencer par donner un peu de contexte. Les secteurs agricoles et agroalimentaires canadiens produisent chaque année pour environ 120 milliards de dollars de

the amount exported, more than half goes to our NAFTA partners.

The preservation of the preferential market that existed for those two markets under NAFTA was incredibly important. In every case we preserved the market access that existed under NAFTA. In some cases we obtained incremental access for products of interest to Canadian exporters.

Overall the outcome is positive from an agricultural perspective, even when compared to the agreement in place today and not to a scenario where we don't have an agreement which would have been devastating to the sector.

I understand the concerns the dairy sector has expressed with respect to these outcomes. I would note, however, that they fall far short of the initial negotiating position of the United States, and indeed the negotiating position that the United States maintained throughout the entire negotiation. In September 2018 the U.S. continued to put forward proposals that would have had the effect of making it impossible to maintain a supply management system for dairy in this country.

We ultimately agreed to provisions that could be classified into three baskets. Incremental market access for certain dairy products, which is largely commensurate with the approach we have taken under our commitments at the WTO and in our FTAs with the CPTPP partners and the European Union. While not insignificant, certainly from the sector's standpoint the vast majority of the domestic Canadian market for dairy products continues to be served exclusively by Canadian producers and processors.

The other two categories of commitments that were taken on with respect to dairy were pricing commitments and export monitoring commitments. Those commitments largely apply to the three specific products I referred to before: skim milk powder, milk protein concentrate and infant formula.

I would never minimize the impact of these commitments on the sector. I understand where they are coming from, but it is overall a much more positive outcome than we could have had for dairy and without any hesitation a positive outcome for the agriculture sector more broadly.

Senator Ngo: Do you think that those sectors were not neglected in the agreement?

Mr. Fowler: I do not believe those sectors were neglected in the agreement.

produits, dont 50 % sont exportés. Plus de la moitié de ces exportations se font à destination de nos partenaires de l'ALENA.

Le maintien du marché préférentiel qui existait pour ces deux marchés dans le cadre de l'ALENA était extrêmement important. Dans chaque cas, nous avons préservé l'accès au marché qui existait dans le cadre de l'ALENA. Dans certains cas, nous avons obtenu un accès progressif pour des produits intéressants les exportateurs canadiens.

Dans l'ensemble, le résultat est positif du point de vue agricole, même quand on le compare à l'accord actuel. Cela dit, le scénario où nous nous serions retrouvés sans accord aurait été dévastateur pour le secteur.

Je comprends les préoccupations exprimées par le secteur laitier à l'égard de ces résultats. Je tiens toutefois à souligner qu'ils sont loin de ceux visés par la position de négociation initiale des États-Unis, et même par la position que les Américains ont maintenue tout au long de la négociation. En septembre 2018, les États-Unis ont continué à faire des propositions qui auraient eu pour effet de rendre impossible le maintien d'un système de gestion de l'offre pour les produits laitiers canadiens.

Nous avons finalement accepté des dispositions que l'on pourrait répartir en trois catégories. Un accès progressif au marché pour certains produits laitiers, ce qui correspond largement à l'approche que nous avons adoptée dans le cadre de nos engagements à l'endroit de l'OMC et des accords de libre-échange avec nos partenaires du PTPGP et l'Union européenne. Bien que cet accès ne soit pas négligeable — certainement pas du point de vue du secteur —, la grande majorité du marché intérieur canadien des produits laitiers continue d'être desservie exclusivement par des producteurs et des transformateurs canadiens.

Les deux autres catégories d'engagements portent sur les prix et la surveillance des exportations. Ces engagements s'appliquent en grande partie aux trois produits que j'ai mentionnés précédemment : la poudre de lait écrémé, le concentré de protéines laitières et les préparations pour nourrissons.

Jamais je ne tenterai de banaliser l'impact de ces engagements sur le secteur. Je comprends pourquoi ils sont là, mais dans l'ensemble, il s'agit d'un résultat beaucoup plus positif que celui qui aurait pu nous échoir en matière de produits laitiers et, sans aucune hésitation, d'un résultat positif pour le secteur agricole en général.

Le sénateur Ngo : Pensez-vous que ces secteurs n'ont pas été négligés dans l'accord?

M. Fowler : Je ne pense pas que ces secteurs aient été négligés dans l'accord.

Senator Bovey: I would like to compliment the chief negotiator and all the negotiating team. I appreciate the tremendous amount of work they did and their dedication to Canada, Canadians and trade. Also, I am very pleased with your consultations with the First Nations, which I believe included Inuit peoples in the Arctic.

I have two questions. One has to do with the extension of copyright. I was pleased to learn early on that the copyright 50-year extension was going to be increased to 70 years after death. I also presume 2.5 years to get that in place allows for the time to change Canadian intellectual property and copyright law to enact that.

However, is that retroactive or does the 70 years come into effect on the day the agreement comes into effect? Will people who are dealing with this have to go back since 1950 and suddenly increase 20 years of copyright provisions that may have expired 50 years after death?

Mr. Verheul: I have our lead negotiator on intellectual property here, and he will respond to that question.

Loris Mirella, Director, Intellectual Property Trade Policy, Global Affairs Canada: On the first part of your question, the 2.5 years will allow the government to study the implications of the obligation thoroughly and come up with a plan for that.

As to the second part of your question, anything in the public domain when the obligation kicks in for Canada will remain in the public domain. It will not come out of the public domain.

Senator Bovey: I know this question will be asked by the arts and culture sector, artists and artist estates. I can see myriad issues going down the path, so I am pleased to know that.

In summary of the CUSMA outcomes on the Government of Canada website it states:

The modernized agreement preserves Canada's cultural exception, which gives Canada flexibility to adopt and maintain programs and policies that support the creation, distribution and development of Canadian artistic expression or content, including in the digital environment.

Obviously that was important in NAFTA which has done much to protect Canada's unique identity and provide greater security for the over 660,000 Canadians who work in industries such as publications, broadcasting, books, magazines and all.

La sénatrice Bovey : J'aimerais féliciter le négociateur en chef et toute l'équipe de négociation. Je salue l'énorme quantité de travail qu'ils ont accompli et leur dévouement envers le Canada, les Canadiens et le commerce. Je suis en outre ravie du fait que vous avez consulté les Premières Nations, dont, si je ne m'abuse, les Inuits de l'Arctique.

J'ai deux questions à vous poser. La première concerne la prolongation des droits d'auteur. J'ai été heureuse d'apprendre que, dès le début, on avait fait passer la période d'application des droits d'auteur de 50 à 70 ans après la mort. Je présume également que le délai de deux ans et demi pour assurer la mise en place de cela est suffisamment long pour permettre la modification qu'il faudra nécessairement apporter à la loi canadienne sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur.

Toutefois, cette disposition s'applique-t-elle de façon rétroactive ou les 70 ans entrent-ils en vigueur le jour de l'entrée en vigueur de l'accord? Les personnes qui s'occupent de cette question devront-elles revenir en arrière depuis 1950 et prolonger soudainement de 20 ans les dispositions relatives aux droits d'auteur qui peuvent avoir expiré 50 ans après la mort?

M. Verheul : Notre négociateur principal en matière de propriété intellectuelle est ici, et c'est lui qui vous répondra.

Loris Mirella, directeur, Politique commerciale sur la propriété intellectuelle, Affaires mondiales Canada : En ce qui concerne la première partie de votre question, les deux ans et demi permettront au gouvernement d'étudier en profondeur les implications de cette obligation et d'élaborer un plan à cet effet.

Pour ce qui est de la deuxième partie de votre question, tout ce qui sera du domaine public lorsque l'obligation entrera en vigueur pour le Canada restera du domaine public. Rien ne sera retiré du domaine public.

La sénatrice Bovey : Je sais que cette question sera posée par le secteur des arts et de la culture, les artistes et les successions d'artistes. Je suppose une myriade de questions à cet égard, alors je suis heureuse de savoir de quoi il retourne.

Dans un résumé des résultats de l'ACEUM affiché sur le site web du gouvernement du Canada, on peut lire ceci :

L'accord modernisé prévoit le maintien de l'exception culturelle du Canada, ce qui donne au Canada la flexibilité nécessaire pour adopter et maintenir des programmes et des politiques favorisant la création, la distribution et le développement de l'expression ou du contenu artistique canadien, y compris dans l'environnement numérique.

Il est évident que cela était un aspect important de l'ALENA, cet accord qui a beaucoup fait pour protéger l'identité unique du Canada et assurer une plus grande sécurité aux 660 000 Canadiens et plus qui travaillent dans des industries telles que l'édition, la radiodiffusion, les livres, les magazines et autres.

On behalf of those over 660,000 Canadians who work in the cultural industry, what else has changed or improved under CUSMA as compared to NAFTA?

Mr. Verheul: On the cultural exception our biggest fight was to preserve the exception we had in NAFTA. The initial position of the U.S. was to get rid of it entirely. We then had long discussions over elements the U.S. wanted to carve out of the cultural exception that would then be exposed to actions by the U.S. We went through that for a very long period of time but managed in the end to protect the cultural exception as it was in NAFTA. We also added some elements of modernization to the cultural exception to reflect digital media and those kinds of issues in a way that brings them more up to date.

Senator Bovey: Not only will this provide opportunities for those working in film and digital industries, but it will allow for cross-border and freedom of trade for visual artists using digital industries and new technologies in their work.

Mr. Verheul: The cultural exception applies to those practices as well.

Senator Cordy: Thank you, Mr. Verheul and your negotiating team for being patient for days and days, but it will certainly involve more and more months of negotiating to get the job done.

The briefing note that came from Global Affairs is very good. I am not sure who sent it to us, but it was helpful for me.

This new deal increases and enhances opportunities for small and medium size enterprises. A few years ago this committee studied small and medium enterprises. We recognize what a bonus it is for Canada to have small and medium size enterprises in our country.

It specifically speaks about women and Indigenous peoples engaging in small and medium size enterprises. Could you explain to us how this is enhanced within the particular agreement as compared to NAFTA?

Mr. Verheul: There is nothing of this kind within NAFTA at all. There is no chapter on small and medium size enterprises. There are no references to gender or to Indigenous peoples with respect to the small and medium size enterprises. This is all brand new.

This was a Canadian initiative. This was not a chapter that was particularly welcomed by the U.S. or Mexico, but we thought it was particularly important that we have this chapter in the

Au nom de ces 660 000 Canadiens et plus qui travaillent dans l'industrie culturelle, quels changements ou quelles améliorations l'ACEUM apporte-t-il par rapport à l'ALENA?

M. Verheul : En ce qui concerne l'exception culturelle, notre plus grand combat a été de préserver l'exception que nous avons dans l'ALENA. La position initiale des États-Unis était de l'éliminer complètement. Nous avons ensuite eu de longues discussions sur les éléments que les États-Unis voulaient retirer de l'exception culturelle afin de pouvoir les soumettre à leurs mesures. Nous avons dû affronter cette position pendant une très longue période, mais nous avons finalement réussi à protéger l'exception culturelle telle qu'elle était dans l'ALENA. Nous avons également négocié l'ajout de certains éléments de modernisation à l'exception culturelle afin de tenir compte des médias numériques et de ce genre de questions. Nous l'avons mise un peu plus à jour.

La sénatrice Bovey : Cela offrira des possibilités à ceux qui travaillent dans les industries cinématographiques et numériques, certes, mais cela permettra aussi aux artistes visuels qui utilisent les industries numériques et les nouvelles technologies dans leur travail de faire du commerce transfrontalier et de bénéficier d'une liberté d'échange.

M. Verheul : L'exception culturelle s'applique également à ces pratiques.

La sénatrice Cordy : Merci, monsieur Verheul, et merci à votre équipe de négociation d'avoir été patients pendant tout ce temps, mais il faudra certainement des mois et des mois de négociations additionnels pour terminer le travail.

La note d'information qui nous est parvenue d'Affaires mondiales est très bonne. Je ne sais pas qui nous l'a envoyée, mais elle m'a été utile.

Ce nouvel accord multiplie et améliore les débouchés pour les petites et moyennes entreprises. Il y a quelques années, ce comité s'est penché sur les petites et moyennes entreprises. Nous reconnaissons que c'est tout un avantage pour le Canada d'avoir des PME.

La note d'information parle de façon explicite de la participation des femmes et des peuples autochtones dans les PME. Pouvez-vous nous expliquer ce que fera l'ACEUM pour améliorer cette situation par rapport à l'ALENA?

M. Verheul : Il n'y a rien de pareil dans l'ALENA. Il n'y a pas de chapitre sur les petites et moyennes entreprises. Il n'y a aucune référence au sexe ou aux peuples autochtones en ce qui concerne les PME. Tout cela est tout à fait nouveau.

Il s'agit d'une initiative canadienne. Ce n'est pas un chapitre qui a été particulièrement bien accueilli par les États-Unis ou le Mexique, mais nous avons pensé qu'il était particulièrement

agreement. It was also important for us to ensure that we had the specific references on gender and on Indigenous peoples.

The chapter is intended to promote participation of small and medium size enterprises in trade within the NAFTA region, to assist them in that participation in trade, to make things easier for them to enter those kinds of activities, and to bring more profile to them and greater cooperation between Canada, the U.S. and Mexico on promoting their interests.

At the end of the day the other two parties agreed to it, and we consider that a significant victory in this agreement.

Senator Cordy: The kinds of things you are saying it will do are the kinds of things that our report recommended: assistance for people in small and medium size enterprises who do not necessarily know how to go about facilitating trade. I think you have made a very important point.

Mr. Verheul: That was exactly our target, yes.

Senator Cordy: I have read that it will minimize or reduce red tape at the border and facilitate trade. Yet yesterday we heard from the exporters and importers a little concerned about the implementation at the border. They say that it is one day it is NAFTA and the next day CUSMA. There is no period for everyone to get used to it.

CBSA was not part of the negotiation. I am not sure and could be corrected on that. They don't develop the laws; they enforce them. Their recommendation was for an increase in the number of CBSA officials at the border for the first few months at least to get things working and we have that flow. The worst thing that could happen is to have a lot of red tape after being told there would be less.

I wonder what is being done to ensure that CBSA is ready for the deal on the day it is to be started.

Mr. Verheul: We consulted with CBSA even before the negotiations started. We had representatives from CBSA that were actually part of our negotiating team, including leading on negotiations related to border issues and some of the ones you mentioned with respect to simplifying the process at the border.

important qu'il figure dans l'accord. Il était également important pour nous de veiller à ce qu'il y ait des dispositions précises en matière de sexe et de peuples autochtones.

Ce chapitre vise à promouvoir la participation des PME au commerce dans la région couverte par l'ALENA, à aider les PME à participer au commerce, à leur faciliter l'accès à ce genre d'activités, à leur donner une plus grande visibilité et à renforcer la coopération entre le Canada, les États-Unis et le Mexique pour promouvoir leurs intérêts.

En fin de compte, les deux autres parties l'ont accepté, et nous considérons cela comme une victoire importante dans le cadre de cet accord.

La sénatrice Cordy : Ce que vous avez visé avec ce chapitre est le genre de choses que notre rapport recommandait : fournir de l'aide aux personnes qui ont des PME et qui ne savent pas nécessairement comment s'y prendre pour faire du commerce à cette échelle. Je pense que vous avez soulevé un point très important.

M. Verheul : C'était exactement notre objectif, oui.

La sénatrice Cordy : J'ai lu que ces dispositions permettront de réduire ou d'alléger les formalités administratives à la frontière, et de faciliter les échanges. Pourtant, hier, nous avons entendu des exportateurs et des importateurs dire qu'ils étaient un peu préoccupés par la mise en œuvre de l'accord à la frontière. Ils disent que c'est un jour l'ALENA et le lendemain, l'ACEUM. Il n'y a pas de période de transition pour permettre à tout le monde de s'adapter.

L'Agence des services frontaliers du Canada n'a pas participé à la négociation. Je n'en suis pas certaine, et reprenez-moi si je fais fausse route. L'agence n'élabore pas les lois, elle les applique. Sa recommandation était d'augmenter le nombre d'agents à la frontière durant les premiers mois, au moins pour mettre les choses en train et veiller à ce que la circulation se fasse comme prévue. La pire chose qui puisse arriver, ce serait d'avoir beaucoup de paperasserie alors qu'on nous ait dit qu'il y en aurait moins.

J'aimerais savoir ce qui se fait pour veiller à ce que l'Agence des services frontaliers du Canada soit prête à relever le défi le jour où l'accord commencera à s'appliquer.

M. Verheul : Nous avons consulté l'agence avant même le début des négociations. En fait, nous avons des représentants des services frontaliers qui faisaient partie de notre équipe de négociation, notamment pour diriger les négociations relatives aux questions frontalières et certaines de celles que vous avez

The example I often use is the process for claiming preferential tariff treatment under the agreement. As it stands now, this is a fairly complicated process. Paperwork is involved and many exporters simply don't bother following it because of the work involved.

With the process we have established now under this new agreement, none of that work has to be done. It's all electronic, and origin can be conferred on the basis of any kind of documentation. It is much simpler than it has been in the past.

We have come a long way. CBSA has certainly been actively engaged in preparations for this agreement coming into force, as have the rest of us. We will be getting information out to exporters and the business community on an ongoing basis. We have already done that to some extent. We will be doing it with more precision as we get closer to entry into force. We do not anticipate difficulties in moving to this.

With respect to what CBSA needs to do as far as treating products at the border, probably the majority of goods will not be treated all that differently than they are currently under NAFTA. There are specific provisions related to autos, to textiles and apparel, and a couple of other products. Aside from that, the treatment is really pretty much the same as it exists now, with the added elements of facilitating the process of getting goods back and forth across the border and reducing and eliminating paperwork in doing so.

We are not anticipating that we will have big challenges at the border, with the possible exception of some time it will take with the auto sector, and perhaps to some extent with the textiles and apparel sectors.

Senator Coyle: This is the second time I have heard your explanation and it is sinking in now. Thank you all for being with us and for your remarks.

In our previous briefing, Mr. Verheul, you spoke about the steps after ratification. Could you speak now formally before this committee about the several steps to come after ratification, as well as any concerns you may have that we should be aware of regarding those steps post ratification?

Mr. Verheul: As you are very much aware, we are now in the process of trying to get this bill through the Senate. After that there is typically a period of about 12 days where we have to get

mentionnées en ce qui concerne la simplification du processus à la frontière.

L'exemple que j'utilise souvent est le processus de demande de traitement tarifaire préférentiel prévu aux termes de l'accord. Dans l'état actuel des choses, il s'agit d'un processus assez compliqué. Il y a de la paperasse à remplir, et de nombreux exportateurs ne se donnent tout simplement pas la peine de s'y astreindre à cause du travail que cela demande.

Avec le processus que nous avons établi dans le cadre de ce nouvel accord, il n'y a pas de travail à faire. Tout est électronique, et l'origine peut être conférée sur la base de n'importe quel type de document. C'est beaucoup plus simple que ce qu'il y a eu jusqu'à maintenant.

Nous avons fait beaucoup de chemin. L'ASFC a bel et bien participé activement aux préparatifs de l'entrée en vigueur de cet accord, tout comme le reste d'entre nous. Nous allons communiquer des informations aux exportateurs et au monde des affaires sur une base régulière. Nous l'avons déjà fait dans une certaine mesure. Nous allons le faire avec plus d'assiduité au fur et à mesure que nous nous approcherons de l'entrée en vigueur. Nous ne nous attendons pas à ce qu'il y ait des problèmes à cet égard.

Pour ce qui est de ce que l'agence doit faire quant au traitement des produits à la frontière, il est probable que la majorité des marchandises ne seront pas traitées si différemment qu'elles le sont actuellement dans le cadre de l'ALENA. Il y a des dispositions particulières pour les automobiles, les textiles et les vêtements, ainsi que pour certains autres produits. En dehors de cela, le traitement est en fait à peu près le même que celui qui existe actuellement, hormis le fait que le processus présidant au passage des marchandises à la frontière a été amélioré et que la paperasserie a été réduite, voire éliminée.

Nous ne nous attendons pas à ce qu'il y ait de gros problèmes à la frontière, à l'exception peut-être du temps qu'il faudra en ce qui concerne le secteur automobile, et peut-être, dans une certaine mesure, pour les secteurs du textile et du vêtement.

La sénatrice Coyle : C'est la deuxième fois que j'entends votre explication et je dois dire qu'elle commence à faire son chemin dans mon esprit. Je vous remercie tous de votre présence et de vos exposés.

Lors de notre précédente séance d'information, monsieur Verheul, vous avez parlé des étapes qui suivront la ratification. Pourriez-vous maintenant parler de façon officielle au comité des différentes étapes qui viendront après la ratification, ainsi que de toute préoccupation que vous pourriez avoir — et dont nous devrions être conscients — concernant ces étapes?

M. Verheul : Comme vous le savez pertinemment, nous sommes en train d'essayer de faire adopter ce projet de loi par le Sénat. Après cela, il y a généralement une période d'environ 12

Royal Assent. We have to have from the justice department the blue stamp regulations and orders. We have a regulatory package that needs to be signed by ministers processed by the Privy Council Office and considered by the Treasury Board.

Once the legislation is done there is a regulatory process that has to happen afterward. It will take a period of time as well. The Governor General will need to eventually sign that.

Following approval of the bill by the Senate, which we hopefully will achieve, we are probably looking at 12 to 14 days of process.

Beyond our own process a number of elements have to be completed trilaterally before we reach entry into force. The U.S. and Mexico have not yet provided to us their notification that they have ratified the agreement. That is a requirement before we can move to entry into force.

We have to deal with a process that the U.S. has to complete on certification. Under their Trade Promotion Authority, the U.S. has to certify that both Canada and Mexico in their view have taken the actions necessary to live up to their obligations under the agreement. That has to be completed. We are in the fairly early stages of that.

Martin Thornell, our chief negotiator around the rules of origin side, is working with the U.S. and Mexico to reach agreement on what is called uniform regulations, which are further details on how rules of origin will actually be administered and applied.

We have dispute settlement elements that my colleague Robert Brookfield, our legal counsel, is working on with his U.S. and Mexican counterparts. We have to establish a roster for dispute settlement. We have to establish rules of procedure and a code of conduct. In our view all of that has to be completed before entry into force.

All of that work is going on, and it is also going on in many other areas in terms of U.S. certification. There is quite a bit of work to do outside of our own ratification process.

Senator Coyle: Ms. Paquet, what we have heard from you has been positive. You compared what it would look like if NAFTA had disappeared. Yesterday we heard from somebody else,

jours pendant laquelle nous devons obtenir la sanction royale. Il faut ensuite que le ministère de la Justice estampille les règlements et les ordonnances. Nous avons un dossier réglementaire qui doit être signé par les ministres, traité par le Bureau du Conseil privé et examiné par le Conseil du Trésor.

Une fois la loi adoptée, il y a un processus réglementaire, ce qui demandera également un certain temps. Éventuellement, il faudra aussi la signature du gouverneur général.

Après l'adoption du projet de loi par le Sénat, il faudra probablement compter de 12 à 14 jours de processus. C'est le délai que nous visons.

Au-delà de notre propre processus, un certain nombre d'éléments doivent être complétés de manière trilatérale avant d'arriver à l'entrée en vigueur. Les États-Unis et le Mexique ne nous ont pas encore envoyé d'avis pour nous informer qu'ils avaient ratifié l'accord, ce qui est une condition qui doit être remplie avant que nous puissions passer à l'entrée en vigueur.

Nous devons composer avec un processus que les États-Unis doivent mener à bien pour la certification. Dans le cadre de leur Trade Promotion Authority, les États-Unis doivent certifier que le Canada et le Mexique ont, selon eux, pris les mesures nécessaires pour respecter leurs obligations aux termes de l'accord. C'est quelque chose qui doit être fait. Or, nous n'en sommes qu'au début de ce processus.

Martin Thornell, notre négociateur en chef pour les règles d'origine, travaille avec les États-Unis et le Mexique pour parvenir à un accord sur ce que l'on appelle des réglementations uniformes, qui fournissent des détails supplémentaires sur la manière dont les règles d'origine seront effectivement administrées et appliquées.

Nous avons des dispositions sur le règlement des différends sur lesquelles travaille mon collègue Robert Brookfield, notre conseiller juridique, de concert avec ses homologues américain et mexicain. Nous devons établir une liste pour le règlement des différends. Nous devons établir des règles de procédure et un code de conduite. À notre avis, tout cela doit être achevé avant l'entrée en vigueur.

Tout ce travail est en cours. Nous travaillons également sur de nombreux autres dossiers en ce qui concerne la certification américaine. Il y a vraiment beaucoup de travail à faire en dehors de notre propre processus de ratification.

La sénatrice Coyle : Madame Paquet, ce que nous avons entendu de votre part est positif. Vous avez fait des comparaisons avec ce qui se passerait si l'ALENA disparaissait.

Mr. Ciuriak. I recognize we are not talking apples to apples here, but I want to get your feedback on what he had to say. He said:

On the economic impact, relative to the status quo of an in-force NAFTA we have estimated that the CUSMA provides a negative impact on the Canadian economy of about 0.4% in terms of real GDP.

I know this is not something you were talking about, but could you comment on that?

Ms. Paquet: You are right to point out that the way we presented it is quite different. It is not apples to apples. In our view the C.D. Howe study is overstating the negative impacts for two main reasons. One is the rules of origin and how they are treated in the model for autos and auto parts, and the second one is on chemical products.

The way to implement in the modelling approach the new rules of origin on autos and parts is simply to impose a reduction in terms of imports on the parts side to force the sourcing in North America to meet the new threshold for the rules of origin. However, they do that a bit artificially, which means that the costs will go up a lot more than what we have chosen to do in our approach.

In our approach we looked at a model base. We looked at 213 models and used data from the American Fair Packaging and Labeling Act. We went deep down. Yes, it's true that North American producers will enhance sourcing from North America to meet the new threshold. In part that is what we were hoping to see in that sense, but they will do so until they reach the 2.5% tariff. There is no point in going above that in terms of increasing costs. Otherwise you will just pay 2.5% one way and 6.1% the other way.

We let the model increase the sourcing in North America up to those two thresholds. That is not the case in the C.D. Howe study. It overestimates an agreement in fact and we think that businesses will quite quickly clue into what is better for them to do. It is one thing that is quite different in terms of approach.

The second thing is the way they have interpreted the changes in the rules of origin on chemicals. We think they have a wrong interpretation of it. We have experts on rules of origin here, but they see this as a restrictive change in rules of origin. Because chemicals are an important sector it has a negative impact that we do not see in our model.

Hier, nous avons eu les observations de quelqu'un d'autre, M. Ciuriak. Je reconnais que ce n'est pas comme si nous comparions des pommes avec des pommes, mais j'aimerais quand même avoir votre avis sur ce qu'il a dit, et je cite :

Au sujet des répercussions économiques, par rapport à un scénario où l'ALENA resterait en vigueur, nous avons estimé que l'ACEUM aurait un effet négatif sur l'économie canadienne et se traduirait par une baisse d'environ 0,4 % du PIB réel.

Je sais que ce n'est pas de cela que vous parliez, mais pourriez-vous nous donner vos impressions à ce sujet?

Mme Paquet : Vous avez raison de souligner que notre façon de présenter les choses est très différente de la leur. Nous ne sommes pas en train de comparer des pommes avec des pommes. Selon nous, l'étude de C.D. Howe exagère les impacts négatifs pour deux raisons principales. La première a trait aux règles d'origine et à la manière dont ces règles s'appliquent aux automobiles et aux pièces d'automobiles — selon la modélisation —, et la seconde concerne les produits chimiques.

La façon de faire entrer dans l'approche de modélisation les nouvelles règles d'origine est simplement d'imposer une réduction des importations de pièces pour forcer l'approvisionnement en Amérique du Nord à respecter le nouveau seuil des règles d'origine. Toutefois, ils le font un peu artificiellement, ce qui signifie que les coûts augmenteront beaucoup plus que ce que nous avons choisi de faire dans notre approche.

Dans notre approche, nous sommes partis d'un modèle de base. Nous avons examiné 213 modèles et utilisé les données de la loi américaine sur l'emballage et l'étiquetage, la Fair Packaging and Labeling Act. Nous sommes allés au fond des choses. Oui, il est vrai que les producteurs nord-américains favoriseront l'approvisionnement en Amérique du Nord pour atteindre le nouveau seuil. C'est en partie ce que nous espérions, mais ils le feront seulement jusqu'à ce qu'ils atteignent le tarif de 2,5 %. Il ne sert à rien de dépasser ce seuil, car cela ne fait qu'augmenter les coûts. Autrement, tout ce que vous faites, c'est de payer 2,5 % dans un sens et 6,1 % dans l'autre.

Nous avons laissé le modèle augmenter l'approvisionnement en Amérique du Nord jusqu'à ces deux seuils. Ce n'est pas ce que l'on voit dans l'étude de C.D. Howe. En fait, l'étude surestime un accord, et nous pensons que les entreprises vont très vite se rendre compte de ce qui est le mieux pour elles. C'est une différence de taille en matière d'approche.

La deuxième chose est la façon dont ils ont interprété les modifications apportées aux règles d'origine des produits chimiques. Nous pensons que leur interprétation de ces règles est erronée. Nous avons ici des experts en matière de règles d'origine, mais ils considèrent qu'il s'agit d'une modification restrictive de ces règles. Comme le secteur des produits

There are other more technical reasons, but those are the two main ones that would explain why, even if he had compared apples to apples, we would not get to the same number because of an overestimate in cost.

Senator Massicotte: Pretty simple stuff.

Senator Coyle: Right.

The Chair: Perhaps I could ask a supplementary question to a very simple question that got a very complicated answer because Senator Coyle's question is important, Ms. Paquet.

In the economic report that Global Affairs presented, and I believe you presented it to the House committee on February 26 or somewhere around that time, you make the claim that CUSMA will improve GDP gains by \$6.8 billion and that the implementation of the CUSMA outcome was basically done on a base analysis of U.S. withdrawal from NAFTA.

Essentially in your analysis you are comparing the agreement to no agreement, correct?

Ms. Paquet: Yes.

The Chair: When you make that kind of comparison, it certainly skews the numbers considerably. My understanding of the C.D. Howe analysis is that it is actually analyzing the current agreement with the past NAFTA agreement.

I am a bit troubled by two things. I am trying to figure out why Global Affairs would not provide the Parliament of Canada with an adequate economic analysis of this study, this negotiation or this deal with what is in place right now?

What is really troubling is: Why did Global Affairs present this economic analysis, which I encourage my colleagues to analyze carefully, to the House of Commons Foreign Affairs Committee a month after the agreement was tabled and the review on the part of the House began?

It would only be appropriate that this study, with all due respect, be provided by Global Affairs right at the outset to the House committee on January 29 when it was tabled. Why did Global Affairs not do a straight-up analysis of the current deal versus what we had in place under NAFTA?

Ms. Paquet: We see the situation exactly this way. NAFTA was never a status when it was viable. It was simply not. Therefore, the real comparison is either CUSMA, the new NAFTA, compared to no NAFTA. This is what you have before

chimiques est un secteur important, cela a un impact négatif que nous ne voyons pas dans notre modèle.

Il y a d'autres raisons plus techniques, mais ce sont les deux principales qui expliqueraient pourquoi, même s'il avait comparé des pommes à des pommes, nous n'arriverions pas au même chiffre. Il y a une surestimation des coûts.

Le sénateur Massicotte : En somme, c'est assez simple.

La sénatrice Coyle : J'allais le dire.

Le président : Madame Paquet, je pourrais peut-être poser une question complémentaire à la question très simple mais néanmoins importante qu'a posée la sénatrice Coyle, et qui a reçu une réponse très compliquée.

Dans le rapport économique qu'Affaires mondiales a produit — et je crois que vous l'avez présenté au comité de la Chambre le 26 février ou aux alentours de cette date —, vous affirmez que l'ACEUM fera réaliser des gains de 6,8 milliards de dollars au PIB et que l'étude des résultats de l'ACEUM s'est essentiellement fondée sur l'éventualité d'un retrait des États-Unis de l'ALENA.

Bref, votre analyse se fonde sur une comparaison entre la mise en œuvre de l'accord et l'absence d'accord. Est-ce exact?

Mme Paquet : Oui.

Le président : Quand vous faites ce genre de comparaison, vous obtenez assurément des chiffres fort biaisés. Ce que je comprends de l'analyse de l'Institut C.D. Howe, c'est qu'on y compare l'accord actuel à l'ALENA.

Deux choses me perturbent un peu. J'essaie de comprendre pourquoi Affaires mondiales Canada n'a pas fourni au Parlement une analyse économique adéquate de cette étude, de ces négociations ou de cet accord par rapport à ce qui est actuellement en vigueur.

Mais le plus troublant, c'est qu'Affaires mondiales Canada a soumis cette analyse économique, que j'incite mes collègues à étudier avec attention, au comité des affaires étrangères de la Chambre des communes un mois après le dépôt de l'accord et le début de l'examen de celui-ci par la Chambre.

Avec tout le respect que je vous dois, il n'aurait été que plus approprié de la part d'Affaires mondiales Canada de fournir cette étude au comité de la Chambre dès le dépôt de l'accord, le 29 janvier. Pourquoi le ministère n'a-t-il pas simplement comparé l'accord actuel à ce qui était en vigueur au titre de l'ALENA?

Mme Paquet : Voici précisément comment nous voyons les choses : il n'y avait pas de statu quo sous le régime de l'ALENA. C'est tout simplement faux. Ainsi, la véritable comparaison porte sur l'ACEUM, soit le nouvel ALENA, ou l'abandon de

you. That is the one thing. This is what we strongly believe. This is exactly what the negotiators were facing.

Plus, we had in position the section 232 tariff-free on steel and aluminum. That was reality, so that is also in the base scenario. We also managed with the new NAFTA to eliminate those section 232 tariffs. These are positive things. For us, the real situation we were facing is CUSMA compared to no NAFTA. This is what you have before you.

On the second point in terms of timing I understand it is not optimal. Believe me, I would have liked to have provided you with an earlier document. We have decided, and that is why I alluded to it in my remarks, to revisit this idea of policy uncertainty. Many economists and business people you have probably seen and talked to will tell you the same thing. A reduction in policy uncertainty is a good thing. You have heard our chief negotiator mention a few of the good areas they have achieved in terms of positive outcomes. As I said, it is unfortunate we were not able to take that into account.

We revisited this idea of reduction in policy uncertainty. We tried to do it the way the USITC has done it. If you look at the USITC report, you will see that it is the first time they have three scenarios in such a report. They normally only have one number out.

This time they have three numbers: \$2 billion added to the \$235 billion, with \$68 billion right in the middle. What drives everything here is how they treat policy uncertainty reduction. If you don't do anything in the model, if you don't force anything there, you have a negative impact on the U.S. economy. If you have a bit of reduction in policy uncertainty, you have a positive \$68 billion. If you have a lot of reduction policy uncertainty, you have plus \$235 billion.

We were not able to completely replicate what the U.S. had done for different reasons such as lack of data and lack of knowledge because they included extra modelling beforehand. We tried our best; we just couldn't do it. We decided to revisit the issue. We imported the coefficient from the USITC in terms of how to include the model. We will try it, and I alluded to that. As a result there was a very bizarre huge impact on the Mexican economy of close to \$20 billion and a smaller impact on the U.S. economy of \$17 billion or so when the U.S. report states \$68 billion. We were so far away that we just couldn't stick to that. We can't.

l'ALENA. Et c'est ce que vous avez entre les mains. Voilà pour cet aspect. C'est notre conviction profonde. Et c'est exactement la réalité avec laquelle les négociateurs ont dû travailler.

De plus, il y avait l'imposition de droits tarifaires sur les industries canadiennes de l'acier et de l'aluminium conformément à l'article 232. C'était la réalité, donc elle figure également dans le scénario de base. Nous avons également réussi, dans le cadre du nouvel ALENA, à éliminer ces droits en application de l'article 232. Ce sont des points positifs. Pour nous, il s'agissait concrètement de comparer l'ACEUM à l'abandon de l'ALENA. Et c'est ce que vous avez entre les mains.

En ce qui concerne les délais, je comprends que ce n'est pas l'idéal. Croyez-moi, j'aurais aimé vous fournir le document plus tôt. Nous avons décidé de réexaminer l'idée de l'incertitude au niveau des politiques, d'où mon allusion à cet effet dans mes observations préliminaires. Beaucoup d'économistes et de gens d'affaires qui sont probablement venus témoigner devant le comité vous diront la même chose. Réduire l'incertitude au niveau des politiques est une bonne chose. Le négociateur en chef a cité quelques secteurs où l'équipe de négociation a réussi à obtenir des résultats positifs. Comme je l'ai dit, il est malheureux que nous n'ayons pas pu en tenir compte.

Nous avons réexaminé l'idée de réduire l'incertitude au niveau des politiques. Nous avons essayé de le faire de la même façon que la Commission du commerce international des États-Unis. Si vous consultez son rapport, vous verrez que c'est la première fois qu'elle soumet trois scénarios. Habituellement, elle n'en propose qu'un seul.

Dans ce rapport, elle avance trois montants, soit 2 milliards de dollars, 235 milliards de dollars et un montant médian de 68 milliards de dollars. L'ampleur de la réduction de l'incertitude au niveau des politiques est au cœur de ces calculs. Selon le modèle, si vous ne faites absolument rien, si vous laissez aller les choses, il y a des répercussions sur l'économie américaine. Si vous réduisez un peu l'incertitude, les effets positifs sont de 68 milliards de dollars. Enfin, si vous réduisez de beaucoup l'incertitude, vous obtenez plus de 235 milliards de dollars.

Nous n'avons pas été en mesure de reproduire intégralement ce qui a été fait aux États-Unis pour diverses raisons, comme le manque de données et de connaissances, puisque la commission a tenu compte de modélisations supplémentaires faites au préalable. Nous avons fait de notre mieux. Ce n'était tout simplement pas possible. Nous avons décidé de réexaminer la question. Nous avons importé le coefficient employé par la commission afin d'établir de quelle façon utiliser le modèle. Nous allons l'essayer, comme j'y ai fait référence. Nous avons obtenu une incidence énorme et très bizarre sur l'économie mexicaine de près de 20 milliards de dollars et des effets

We understand they have put other interventions in the model based on their interpretation of the agreement that we are not aware of. There is something else going on that we can't explain. We have done it but we have decided not to report, not to treat it the same way in the model. That is in part why we were so last minute.

The Chair: I appreciate that answer and I appreciate the comparison vis-à-vis the U.S. report, which again I invite my colleagues to look at because they are two very different types of documents and approaches.

Wouldn't Global Affairs have thought it would be helpful, in addition to having an analysis of this agreement versus no agreement, to have this agreement versus the NAFTA agreement so that we could actually compare the most current agreement? Wouldn't Global Affairs think that would have been a useful exercise and document to provide parliamentarians?

Ms. Paquet: Again I can say the same thing. We believe strongly that this is the situation we are facing. If NAFTA had been a status quo option, I doubt that we would have embarked on such long and painful negotiations.

Senator Dean: I have no questions about coefficients, so that is my lead-in. I thank all of you and congratulate you for the hard work and significant achievements in the face of considerable adversity. I noted the highly diplomatic and very Canadian mention of unconventional approaches by your partners.

I have known for some time that Canada's federal public servants are among the best in the world, if not the best in the world. I have learned from this exercise that our trade negotiators are among the best in the world as well. I congratulate all of you for that.

I have two questions. The first is on implementation. I know it is early days and you can probably only talk about this generally, but I am particularly interested in the labour provisions as they relate to Mexico.

Could you give us a very general sense of the nuts and bolts of implementation and enforcement, again bearing in mind that this is new and there will be considerable work to be done?

moindres sur l'économie américaine de 17 milliards de dollars environ, tandis que le rapport américain fait état de 68 milliards de dollars. La différence est si grande que nous ne pouvons tout simplement pas nous y fier. C'est impossible.

Nous savons que la commission a fait d'autres interventions dans le modèle d'après son interprétation de l'accord, interprétation que nous ne connaissons pas. Mais il se produit aussi autre chose que nous ne pouvons pas expliquer. Nous l'avons fait, mais avons décidé de ne pas en rapporter le résultat, de ne pas le traiter de la même façon dans le modèle. C'est en partie pour cette raison que nous sommes tant à la dernière minute.

Le président : Je vous remercie pour cette réponse et j'apprécie la comparaison avec le rapport américain, que j'invite une fois de plus mes collègues à consulter, car il s'agit de types de documents et d'approches très différents.

Est-ce qu'Affaires mondiales Canada n'aurait pas jugé utile de comparer cet accord à l'ALENA en plus de faire l'analyse de cet accord par rapport à l'absence d'accord, afin que nous puissions véritablement comparer le contenu de l'accord le plus récent? Est-ce que le ministère n'aurait pas jugé utile d'effectuer un tel exercice et de remettre un tel document aux parlementaires?

Mme Paquet : Je peux ici encore vous répéter la même chose. Nous sommes convaincus que c'est la situation qui prévaut. Si le maintien du statu quo sous le régime de l'ALENA avait été une possibilité, je doute que nous ayons entrepris des négociations aussi longues et pénibles.

Le sénateur Dean : Je n'ai pas de question sur les coefficients, donc permettez-moi un préambule. Je vous remercie tous et vous félicite pour votre travail acharné et vos réalisations importantes dans des conditions considérablement difficiles. J'ai relevé la nature très canadienne et fort diplomatique de vos remarques quant à l'approche non conformiste de vos partenaires.

Je sais depuis un certain temps déjà que la fonction publique canadienne est parmi les meilleures, sinon la meilleure, au monde. Cet exercice m'a également montré que nos négociateurs commerciaux sont parmi les meilleurs au monde. Je vous félicite tous.

J'ai deux questions. La première est sur la mise en œuvre. Je sais que nous n'en sommes qu'au début et que vous ne pouvez probablement qu'en parler de façon générale, mais je m'intéresse tout particulièrement aux dispositions sur le travail applicables au Mexique.

Pourriez-vous nous donner une idée très générale des rouages de mise en œuvre et d'application, toujours en tenant compte du fait que cet accord est nouveau et que beaucoup de travail reste à faire?

While you are pondering that, my second question relates to the very successful approach Canada took in reaching out to what I will call a thousand points of contact, both in this country and outside of it, and bringing to bear the influence of a broad range of actors.

I wonder if you could give us a sense of how important organizations and individuals in the United States were in applying internal pressure on their own administration as you went through this process. Some of that will be confidential, I know, but just a general sense. We know how important it was within this country, but I would be interested in your perspective on that from the other side of the border as well.

Perhaps you could start with labour provisions in Mexico.

Mr. Verheul: I will make a couple of preliminary comments and then I will ask my colleague Pierre Bouchard, our lead negotiator on the labour side, to add further comments.

With respect to labour under the current NAFTA, there is no labour chapter. There is a side agreement on labour and environment. With this agreement we have a full labour chapter subject to dispute settlement. It is far more ambitious than previous labour chapters we have done.

We also have a completely new mechanism to address breaches of labour obligations with respect to specific facilities, which has never been done in any free trade agreement that I am aware of. We have gone further than we ever have in the past.

Pierre Bouchard, Director, Bilateral and Regional Labour Affairs, Employment and Social Development Canada: Yes, labour might be the area of agreement that had the biggest jump from the original extremely weak and ineffective side agreement, to unprecedented provisions in the labour chapter and the bilateral mechanisms on the scope of obligation and the enforcement available to them.

Improvements in the labour chapters were discussed and provisions on violence against workers and clarifying prohibition, which is something that has not been mentioned much, the implementation of goods made by forced labour were included and will come into effect subject to the regular enforcement dispute settlement and bilateral mechanisms.

Et, pendant que vous réfléchissez à cela, ma deuxième question porte sur l'approche très concluante du Canada, qui a communiqué avec ce que j'appellerais un millier de personnes-ressources, tant dans ce pays qu'à l'étranger, pour mettre à profit l'influence d'un large éventail d'acteurs.

Je me demande si vous pourriez nous donner un aperçu de l'importance qu'ont eue les organisations et les particuliers aux États-Unis dans l'intensification de la pression exercée sur le gouvernement pendant le processus de négociation. Je sais que certains aspects sont confidentiels, mais j'aimerais obtenir juste une idée générale. Nous savons à quel point cette pression a été importante au Canada, mais je serais curieux de connaître votre point de vue sur ce qui s'est aussi exercé à l'extérieur des frontières.

Peut-être pourriez-vous commencer avec les dispositions sur le travail applicables au Mexique.

M. Verheul : Je ferai quelques commentaires préliminaires, puis je céderai la parole à mon collègue Pierre Bouchard, notre négociateur principal en matière de travail, qui pourra apporter des précisions.

L'ALENA ne comporte pas de chapitre spécifique au travail. Il y a toutefois un accord parallèle sur le travail et l'environnement. L'ACEUM comporte quant à lui un chapitre complet sur le travail qui est assujéti au mécanisme de règlement des différends. C'est beaucoup plus ambitieux que tout ce que nous avons réalisé jusqu'ici en la matière.

Nous disposons également d'un tout nouveau mécanisme pour remédier aux violations des obligations relatives au travail dans des installations précises, ce qui, à ma connaissance, est inédit pour un accord de libre-échange. Nous sommes allés beaucoup plus loin que par le passé.

Pierre Bouchard, directeur, Affaires bilatérales et régionales du travail, Emploi et Développement social Canada : Oui. C'est probablement en matière de travail que cet accord présente les plus grandes avancées : nous sommes passés d'un accord parallèle extrêmement inefficace et permissif à un chapitre sur le travail et à des mécanismes bilatéraux aux dispositions sans précédent qui établissent la portée des obligations des signataires et les mesures d'application qui s'offrent à eux.

Des améliorations aux chapitres sur le travail ont été abordées, et des dispositions sur la violence contre les travailleurs et qui clarifient les interdictions — un sujet que l'on n'a pas vraiment mentionné jusqu'ici —, comme toute forme de travail forcé, figurent dans l'accord et entreront en vigueur dans le cadre de l'application des mécanismes bilatéraux et de règlement des différends.

To your question about what we are doing, for some time we have been heavily involved with Mexico in quite unprecedented labour reform. The administration in Mexico is fully committed. A bilateral working group on labour was established by our former Minister of Labour last August, and we meet quarterly to go over each of the reforms. We are helping them with existing and potential future resources to implement that. There is an emphasis on technical cooperation to help them both at the federal and state levels.

A lot of work is ongoing on the technical assistance side and on what was negotiated in the bilateral mechanism agreement. We are developing and expecting to be able to publish guidelines for filing complaints under the bilateral mechanism in the same way as the existing guidelines on filing complaints. We call them public communications under all of our labour chapters or free trade agreements. These are published. We expect to have something equivalent to them.

We are also working with CBSA and the Department of Finance, which have responsibility for the Customs Act, on preparing ourselves for the ban on the importation of goods made from forced labour. Canada already has a ban in place for several decades on the importation of goods made from prison labour. In addition we will now have that ban.

These are some of the steps. We are very busy and there is probably much more work to be done by us right now and in the coming months.

Senator Dean: I will tell you that you are further ahead than I expected, so congratulations.

Moving south of the border to the third country now involved in this deal, how important was the pressure from within in support of Canada's objectives?

Mr. Verheul: We had different relationships and occasionally shifting relationships with both the U.S. and Mexico. On many issues we were on exactly the same page as Mexico and were putting pressure on the U.S. The Mexican industry was very closely engaged in negotiations with respect to Mexican positions, so we worked closely with them as well.

It was a bit different in the U.S. from what we had been used to with respect to the private sector. The U.S. did not closely consult with their private sector through much of the negotiations.

Pour ce qui est de savoir ce que nous faisons, nous travaillons intensément et depuis un bon moment déjà avec le Mexique sur une réforme du marché du travail sans précédent. L'administration mexicaine s'investit pleinement dans le processus. Un groupe de travail bilatéral sur le travail a été créé par notre ancien ministre du Travail en août dernier, et nous nous réunissons tous les trimestres pour étudier toutes les réformes. Nous leur apportons notre soutien pour ce qui est des ressources actuelles et futures jugées nécessaires à la mise en œuvre. Nous mettons l'accent sur la coopération technique pour les aider tant au fédéral que dans les États.

Beaucoup de travail se poursuit sur le plan de l'aide technique et sur ce qui a été négocié dans l'entente sur le mécanisme bilatéral. Nous élaborons des lignes directrices pour porter plainte dans le cadre du mécanisme bilatéral de la même façon qu'il est possible de le faire actuellement et nous devrions être en mesure de les publier. C'est ce que nous appelons des communications publiques conformément à tous les chapitres sur le travail ou accords de libre-échange. Ces lignes directrices sont publiées. Nous visons quelque chose d'équivalent à celles-ci.

Nous travaillons aussi avec l'Agence des services frontaliers du Canada et avec le ministère des Finances, qui assure l'application de la Loi sur les douanes, en prévision de l'interdiction d'importer des marchandises issues du travail forcé. Le Canada interdit déjà l'importation de marchandises issues du travail dans les prisons depuis quelques décennies. Cette interdiction vient s'y ajouter.

Voilà donc quelques-unes des étapes. Nous sommes très occupés et il y a encore probablement beaucoup de travail à faire, tant maintenant que dans les mois à venir.

Le sénateur Dean : Sachez que vous êtes beaucoup plus avancés que je m'y attendais, alors félicitations.

Passons maintenant au sud de la frontière pour nous intéresser au troisième pays signataire de cet accord. Quelle a été l'importance de la pression exercée là-bas en soutien des objectifs du Canada?

M. Verheul : Nous avons des relations différentes, et à l'occasion changeantes, avec les États-Unis et le Mexique. Sur de nombreux sujets, nous étions d'accord avec le Mexique et nous mettions de la pression sur les États-Unis. Les entreprises mexicaines suivaient de très près les négociations sur les positions mexicaines, alors nous avons collaboré étroitement avec elles également.

La situation avec le secteur privé aux États-Unis était un peu différente de ce à quoi nous étions habitués. Les États-Unis n'ont pas beaucoup consulté leur secteur privé pendant une bonne partie des négociations.

In fact, my team and I met with the U.S. Chamber of Commerce at virtually every negotiating round. They wanted to meet with us to hear what was ongoing in the negotiations. We talked to them about the various proposals and various issues, and we received quite a bit of support from the U.S. business community.

It was an environment where we had close relationships with the U.S. business community, with the Mexican business community, the Mexican government, and the U.S. government, but those relations were occasionally strained depending on the issues to be discussed.

Senator Griffin: My question is basically a follow-up to Senator Massicotte's. Mr. Fowler agreed with his view on the changes in Bill C-4 regarding the Canada Grain Act that indeed go beyond what is necessary for CUSMA but will not be negative.

I am not so sure I have such a sunny view of it. The National Farmers Union is very concerned, and I can see why they are because there is to be a review of the Canada Grain Act. This review process was supposed to start some time this month, yet policy-related things are occurring now prior to that review of the Canada Grain Act.

I am puzzled as to why this would have happened if they weren't needed for CUSMA. Are you not pre-empting the Department of Agriculture process?

Mr. Fowler: The process to review the operation of the Canada Grain Act will proceed as scheduled and can consider changes including changes that relate to the aspects touched on in the implementation bill, to the extent that they don't affect Canada's ability to comply with the obligations we have agreed with the United States under the CUSMA.

Bill C-4, as I said, contains two types of changes to the Canada Grain Act with respect to the treatment of U.S.-grown varieties of grain. Substantive changes are necessary to bring Canada's grain handling and grading system into compliance with the commitments we have accepted. Consequential amendments are needed in our view to ensure that once the Canadian grain handling system is able to accept deliveries of U.S. grain, the U.S. grain is not treated in a manner that disadvantages Canadian grain growers who produce grain according to the Canadian regulatory system as opposed to the regulatory system in place in the United States.

The current Canada Grain Act does not contemplate the possibility of that happening because U.S. grain is not regularly delivered into the grain handling system, which was what gave rise to the obligations in the first place.

En fait, mon équipe et moi avons rencontré des représentants de la Chambre de commerce des États-Unis presque à chaque ronde de négociations. Ils voulaient savoir où en étaient les négociations. Nous leur parlions des diverses propositions et des divers enjeux, et nous recevions beaucoup d'appui de la communauté des gens d'affaires aux États-Unis.

Nous avons donc des relations étroites avec les gens d'affaires aux États-Unis, avec les gens d'affaires au Mexique, avec le gouvernement mexicain et avec le gouvernement américain, mais ces relations devenaient parfois tendues en fonction des sujets de discussion.

La sénatrice Griffin : Ma question est essentiellement une question de suivi à celle du sénateur Massicotte. M. Fowler est d'accord avec lui que les changements dans le projet de loi C-4 qui concernent la Loi sur les grains du Canada vont plus loin que ce que nécessite l'ACEUM, mais ne seront pas négatifs.

Je ne suis pas certaine d'être aussi optimiste. Le Syndicat national des cultivateurs est très inquiet et je comprends pourquoi. On doit procéder à un examen de la Loi sur les grains du Canada, et cet examen devait débiter au cours du mois, mais il y a maintenant des questions de nature politique qui passent avant cet examen.

Je ne comprends pas pourquoi il faut faire ces changements s'ils ne sont pas nécessaires dans le cadre de l'ACEUM. N'êtes-vous pas en train de court-circuiter le ministère de l'Agriculture?

M. Fowler : Le processus d'examen de l'application de la Loi sur les grains du Canada aura lieu comme prévu. On peut envisager d'y apporter des changements, notamment de la nature de ceux dont il est question dans le projet de loi, dans la mesure où ils ne nuisent pas à la capacité du Canada de respecter ce qui a été entendu avec les États-Unis dans le cadre de l'ACEUM.

Comme je l'ai mentionné, le projet de loi C-4 prévoit deux types de changements à la Loi sur les grains du Canada concernant le traitement des variétés de grains produits aux États-Unis. Des changements importants sont nécessaires pour rendre le système de manutention et de classification des grains du Canada conforme à nos engagements. Selon nous, des modifications corrélatives sont nécessaires pour s'assurer que lorsque le système de manutention des grains canadien sera en mesure d'accepter la livraison de grains américains, les grains américains ne seront pas traités d'une façon qui désavantage les producteurs de grains canadiens qui produisent leurs grains en respectant le système de réglementation canadien et non pas le système de réglementation en place aux États-Unis.

Cette possibilité n'est pas envisagée dans la Loi sur les grains du Canada, car il n'y a pas régulièrement de livraison de grains américains dans le système de manutention canadien, ce qui avait donné lieu aux obligations au départ.

One aspect that is neither consequential from a regulatory perspective nor strictly necessary to fulfil the obligations in the agreement is the change or the decision to make the change with respect to grain rather than with respect to wheat, the product for which the commitment was taken.

That reflects the structure of the Canada Grain Act, which deals with and defines only grains, not individual commodities. It is not possible, with the act as it is currently structured, to make a change that would apply exclusively to wheat.

In our view the economic realities are such that the impact of these changes are limited. American producers have access to the Canadian market. They sell their grain to Canadian grain handlers at a negotiated price today. What the CUSMA does and what this implementing legislation will do is allow them to receive an official grade under the grain grading system rather than selling by specification, which is what they do today.

Small volumes of U.S.-grown grain regularly move through the Canadian elevator system on this basis. The changes being introduced through this piece of legislation are not expected to significantly influence that trend.

Senator Griffin: Twice you have used three words: “in our view.” Does this include the Agriculture and Agri-Food Canada view?

Mr. Fowler: I believe I am here on behalf of Agriculture and Agri-Food Canada. As far as I know that is the only view I am presenting right now.

Senator Griffin: I am hoping so. We will find out tomorrow.

[*Translation*]

Senator Saint-Germain: I want to acknowledge your contribution from a different perspective than that of my colleagues. It is important for Canada to have a strong team that specializes in economic, trade and international negotiations. This is an extremely complex area, with many divisions that play a coordinating government role and have an institutional memory through governments, negotiations and treaties. Above all, there is a network of international contacts that are extremely valuable to us as parliamentarians and to the industry. I very much appreciate that we could rely on your expertise.

Having said that, I know that time is ticking away and that we have a final version of this free trade agreement that will have to be passed and then receive Royal Assent. Of course, we will not see it today. We have read it over the months and through previous presentations.

Un élément qui n'est ni corrélatif d'un point de vue réglementaire, ni strictement nécessaire pour satisfaire à nos obligations dans l'accord est le changement ou la décision de procéder au changement par rapport aux grains plutôt que par rapport au blé, le produit pour lequel l'engagement a été pris.

S'il en est ainsi, c'est en raison de la structure même de la Loi sur les grains du Canada, qui traite des grains dans leur ensemble et non pas des produits séparément. Dans sa forme actuelle, la loi ne permet pas d'effectuer un changement qui ne s'appliquerait qu'au blé.

Selon nous, les réalités économiques sont telles que ces changements auront des répercussions limitées. Les producteurs américains ont accès au marché canadien. Ils vendent leurs grains aux manutentionnaires céréaliers canadiens à un prix négocié aujourd'hui. Ce que l'ACEUM fait et que ce projet de loi fera, c'est leur permettre de recevoir un grade officiel sous le système de classification des grains plutôt que d'avoir à le vendre selon des spécifications, comme c'est le cas actuellement.

De petites quantités de grains produits aux États-Unis se retrouvent régulièrement dans le réseau de silos canadien. On ne s'attend donc pas à ce que les changements contenus dans le projet de loi modifient beaucoup la tendance.

La sénatrice Griffin : Vous avez dit deux fois « selon nous ». Est-ce aussi le point de vue d'Agriculture et Agroalimentaire Canada?

M. Fowler : Je crois que je suis ici au nom d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. À ma connaissance, c'est le seul point de vue que je vous présente actuellement.

La sénatrice Griffin : Je l'espère. Nous allons le savoir demain.

[*Français*]

La sénatrice Saint-Germain : Je veux saluer votre contribution sous un angle différent de celui de mes collègues. Il est important pour le Canada d'avoir une équipe solide et spécialisée dans les négociations économiques, commerciales et internationales. C'est un domaine extrêmement complexe, avec plusieurs secteurs qui jouent un rôle de coordination gouvernementale et qui ont une mémoire institutionnelle au fil des gouvernements, des négociations et des traités. Il y a surtout un réseau de contacts internationaux qui sont extrêmement précieux pour nous, en qualité de parlementaires, et pour l'industrie. J'apprécie beaucoup que nous puissions compter sur votre expertise.

Cela dit, je sais que le temps file et que nous avons une version définitive de cet accord de libre-échange qui devra être adoptée et obtenir la sanction royale par la suite. Évidemment, nous n'en prendrons pas connaissance aujourd'hui. Nous l'avons lu au fil des mois et des présentations précédentes.

My question is about what happens next, that is after Royal Assent and after regulations have been prepared and passed and all trilateral obligations have been verified by the partners. So my question is about what appears to me to be a gain that is not spectacular, but really important to me. Contrary to what the United States wanted, that is, automatic termination every five years, and with all the impacts that can be observed, Canada has proposed and won the right to monitor a process that will regularly lead to the review and modernization of the agreement. Over a period of 16 years, we anticipate that there will be a review and reassessment approximately every six years.

In this context, I would like to know whether this could be an opportunity, given the rapid and unpredictable development of the North American economy, to examine the impact of the agreement with respect to certain particularly shifting sectors, such as the whole digital economy.

What options would we have in some cases, or is it possible to update the agreement, which is already ratified? What do you have in mind as perspectives to watch for?

I'm also going to ask my second question right away. It kind of follows from the first one. When it comes to supply management issues, we should not put our heads in the sand; these are industries in transition that will need to convert, not only within the North American market, but also in relation to other markets. This is not an issue of international trade negotiations, it is one of economic policy, conversion and economic transition.

If you are in a position to do so, can you tell us who we should invite to appear as a representative of the Canadian government, which has more responsibilities for these conversion and transition issues in supply-managed industries, particularly in the poultry, egg and milk sectors?

It is a long question; I hope that it is clear.

[English]

Mr. Verheul: Thank you for that, and in particular thank you for your opening comments.

If I can take a moment, the team we have for this negotiation has been built up over many years. We went through CETA and CPTPP negotiations and through this negotiation. Those are more intense and larger negotiations than I think any other country in the world has gone through.

I think the team we have for trade negotiations is second to none in the world. We have more expertise, experience and capability than any other negotiating team. I wanted to take the

Ma question porte sur la suite des choses, c'est-à-dire après la sanction royale et après que les règlements ont été préparés et adoptés et que toutes les obligations trilatérales ont été validées par les partenaires. Ma question porte donc sur ce qui m'apparaît un gain qui n'est pas spectaculaire, mais vraiment important à mes yeux. Contrairement à ce que souhaitaient les États-Unis, soit la résiliation automatique tous les cinq ans, et avec tous les impacts que l'on peut constater, le Canada a proposé et obtenu de suivre un processus qui mènera régulièrement à l'examen et à la modernisation de l'accord. Sur une période de 16 ans, on pense qu'il y aura, tous les 6 ans environ, un examen et une réévaluation.

Dans ce contexte, j'aimerais savoir si cela pourrait être une occasion, compte tenu de l'évolution rapide et imprévisible de l'économie nord-américaine, d'examiner les impacts de l'accord en ce qui a trait à certains secteurs particulièrement mouvants, par exemple toute l'économie numérique.

Dans certains cas, quelles seraient les options, ou avons-nous la possibilité d'actualiser l'accord, qui est quand même déjà ratifié? Qu'est-ce que vous avez en tête comme perspectives à surveiller?

Je vais aussi vous poser tout de suite ma deuxième question, qui découle un peu de la première. Par rapport aux enjeux relatifs à la gestion de l'offre, il ne faut pas se mettre la tête dans le sable; il s'agit d'industries en transition qui auront besoin de conversion, non seulement au sein du marché nord-américain, mais aussi par rapport à d'autres marchés. Ce n'est pas seulement un enjeu de négociations commerciales internationales, mais aussi un enjeu de politique économique, de conversion et de transition économique.

Si vous êtes en mesure de le faire, pouvez-vous nous indiquer qui nous devrions recevoir à titre de représentant du gouvernement canadien, qui a davantage de responsabilités dans le domaine de ces enjeux de conversion et de transition des industries liées à la gestion de l'offre, particulièrement dans le domaine de la volaille, des œufs et du lait?

C'est une longue question; j'espère qu'elle est claire.

[Traduction]

M. Verheul : Je vous remercie de ces questions et en particulier de vos premiers commentaires.

Si je peux me permettre, l'équipe que nous avons pour ces négociations s'est construite sur de nombreuses années. Nous avons négocié l'AECG et le PTPGP et le présent accord. Je crois que ces négociations ont été plus intenses et plus vastes que ce que tout autre pays dans le monde a connu.

Je pense que notre équipe de négociations est la meilleure au monde. Nous possédons plus d'expertise, d'expérience et de ressources que toute autre équipe de négociations. Je tenais à

opportunity to say that. I am very proud of the people I work with.

With respect to your comment about the sunset, part of what we were trying to achieve when we moved the U.S. off its initial position of having an absolute sunset to the agreement was to have a built-in mechanism that would allow us to make updates on a regular basis.

The NAFTA is still in place, but it has been more than 25 years. It has been modernized to some extent in small ways some 11 times over the course of those years. Obviously the world changes and we have to keep up to it in our trade agreements. They should be constantly evolving. They should not be static and stay the same.

You mentioned digital. That is certainly an area we want to continue to modernize as the years go by to ensure the agreement is consistent with what is happening in the economy and what is happening with technology.

Another good example is the auto sector. As we all know, the auto sector is going through a fundamental change. It is moving and will move beyond the kinds of cars being produced today. We started to talk to the U.S. and Mexico about cars of the future.

How can we start to put in place rules, regulations and practices with respect to the cars we expect to see on roads in the future? What kinds of disciplines and mechanisms should we have for the production of those kinds of cars?

We want to get in front of any place where technology is modernizing and not only products but processes are changing. We are actively thinking about not just the agreement we want to have in place right now but about what we need 10 or 15 years from now and beyond. That is clearly something we will factor into regular reviews of the agreement going forward.

With respect to the supply management issues, I will turn to Mr. Fowler to provide comments on that.

Mr. Fowler: I always like to provide the broader context from an agricultural perspective when I talk about the specific outcomes for dairy. I understand the commentary around those and the concerns expressed by the sector.

I don't want to minimize the impact these obligations will have on supply managed sectors and particularly the dairy sector. The government has acknowledged that impact. In the fall of 2018, the government announced the formation of three working groups with dairy, poultry and egg farmers. Two working groups were focused on mitigation and addressing the impact. In the dairy sector, a strategic working group was established to talk

profiter de l'occasion pour le dire. Je suis très fier des gens avec qui je travaille.

Au sujet de la résiliation automatique, notre objectif après avoir réussi à faire bouger les États-Unis de leur position initiale qui tenait mordicus à avoir cette résiliation dans l'accord, a consisté notamment à avoir un mécanisme intégré nous permettant de procéder régulièrement à des mises à jour.

L'ALENA est encore en place, mais il date de plus de 25 ans. Il a été modernisé un peu à quelque 11 reprises au cours des années. Le monde évolue, bien entendu, et nos accords commerciaux doivent suivre le rythme. Ils doivent être en constante évolution. Ils ne doivent pas être statiques et rester les mêmes.

Vous avez parlé du numérique. C'est bien sûr un élément que nous voulons continuer à moderniser au fil des ans pour veiller à ce que l'accord reflète ce qui se passe dans l'économie et avec la technologie.

Le secteur de l'automobile est un autre bon exemple. Comme nous le savons tous, ce secteur traverse une période de transformation fondamentale. Les automobiles de demain seront différentes de celles d'aujourd'hui. Nous commençons à discuter avec les États-Unis et le Mexique des automobiles de demain.

Comment peut-on commencer à mettre en place les règles, les règlements et les pratiques qui régiront les automobiles que l'on s'attend à voir sur les routes demain? Quels genres de disciplines et de mécanismes devons-nous avoir pour produire ces automobiles?

Nous voulons être à l'avant-garde de la technologie partout, et il n'y a pas que les produits qui évoluent, mais c'est le cas également des techniques de fabrication. Nous réfléchissons activement à l'accord que nous voulons avoir en place actuellement, mais aussi à ce dont nous avons besoin dans 10 ou 15 ans et même au-delà. Ce sont certainement des éléments que nous allons prendre en compte dans les examens réguliers que nous allons faire de l'accord.

Pour ce qui est de la gestion de l'offre, je vais demander à M. Fowler de vous répondre.

M. Fowler : J'aime toujours à donner le contexte général de l'agriculture lorsque je parle des résultats précis pour l'industrie laitière. Je comprends le commentaire à ce sujet et les préoccupations du secteur.

Je ne veux pas minimiser les répercussions sur les secteurs de la gestion de l'offre, en particulier celui du secteur laitier. Le gouvernement les a reconnues. À l'automne 2018, le gouvernement a annoncé la création de trois groupes de travail avec les producteurs de lait, de volaille et d'œufs. Deux groupes de travail se concentraient sur les répercussions et les mesures d'atténuation. Dans le secteur laitier, un groupe de travail

about and create a vision for the future long-term sustained competitiveness of the dairy sector in Canada under supply management.

Work related to the strategic working group for dairy is ongoing. The government is engaged with Dairy Farmers of Canada, Dairy Processors Association of Canada, Canadian Dairy Commission, as well as AAFC at the table. A lot of thought is going into the question of the long-term strategic future of dairy in Canada.

I know you have asked for the name of an official that can appear. I hope you will forgive me if I decline to provide one right this second, but I am confident that we can follow up with an appropriate person to discuss these issues further.

Senator Saint-Germain: Please do that. Thank you.

The Chair: My question is again for Mr. Verheul and it has to do with government procurement issues. It is something of concern to all Canadians now for a very long time. On the one hand, the Americans are practising rigid rules when it comes to government procurement. On the other hand, American companies are privy to an open competitive market here when they are bidding on large public works projects, building bridges or accessing procurement contracts of Crown corporations.

All of us were quite disappointed that we didn't get much movement on this particular aspect of the deal. Canada now relies heavily on WTO rules to resolve some of this. As you well know, the Americans are now threatening to pull out of the WTO agreement when it comes to government procurement.

Did we fail at it? Was it just non-negotiable? What do you suggest going forward? It is a major impediment for us and Canadian corporations.

Mr. Verheul: I would certainly not disagree with that. The Buy America and Buy American programs have both been considerable irritants for Canada, Canadian businesses and exporters for a very long time.

The discussions on government procurement were particularly contentious in this negotiation. The U.S. proposal they put on the table would have given us worse access to the U.S. market than the country of Bahrain has to the U.S. market. In other words, we would have been worse off than any other free trade agreement partner the U.S. has at this point in time. That was not an agreement we could contemplate.

stratégique a été mis sur pied pour examiner les façons d'assurer la compétitivité à long terme du secteur laitier canadien sous la gestion de l'offre et se doter d'une vision à cet effet.

Les travaux de ce groupe de travail stratégique se poursuivent. Le gouvernement travaille avec les Producteurs laitiers du Canada, l'Association des transformateurs laitiers du Canada, la Commission canadienne du lait et Agriculture et Agroalimentaire Canada, qui sont tous à la table. On réfléchit beaucoup à une stratégie pour assurer l'avenir à long terme du secteur laitier au Canada.

Vous avez demandé le nom d'un fonctionnaire qui pourrait comparaître. J'espère que vous me pardonneriez de ne pas pouvoir vous en fournir un à l'instant, mais je suis persuadé que nous pourrions vous fournir le nom de quelqu'un qui pourra venir discuter du sujet avec vous.

La sénatrice Saint-Germain : Oui, s'il vous plaît. Merci.

Le président : Ma question s'adresse encore une fois à M. Verheul et elle porte sur les enjeux liés aux marchés publics, un sujet qui préoccupe tous les Canadiens depuis très longtemps. Nous avons, d'une part, les Américains qui ont des règles très rigides qui régissent leurs marchés publics. Nous avons, d'autre part, les entreprises américaines qui ont accès à un marché ouvert à la concurrence ici qui leur permet de soumissionner sur nos grands projets de travaux publics, comme la construction des ponts, ou qui peuvent obtenir des contrats de nos sociétés d'État.

Nous avons tous été très déçus de constater qu'il n'y a pas eu de grands changements sur cet aspect particulier de l'accord. Le Canada doit maintenant s'en remettre surtout aux règles de l'OMC pour régler certains problèmes. De plus, comme vous le savez très bien, les Américains menacent de se retirer de l'OMC pour ce qui est des marchés publics.

Est-ce un échec pour nous? Était-ce un élément non négociable? Que suggérez-vous pour l'avenir? C'est un obstacle majeur pour nous et pour les entreprises canadiennes.

M. Verheul : Je ne dirais certainement pas le contraire. La politique et les programmes d'achat aux États-Unis sont tous les deux des irritants considérables pour le Canada, pour les entreprises canadiennes et pour les exportateurs, et ce, depuis très longtemps.

Les discussions sur les marchés publics ont été tout particulièrement acrimonieuses lors des négociations. Ce que nous proposaient les États-Unis nous aurait donné un accès au marché américain pire que celui offert au Bahreïn. En d'autres mots, nous aurions été dans une situation pire que tout autre partenaire avec qui les États-Unis ont un accord de libre-échange en ce moment. Nous ne pouvions pas accepter cela.

We put the most ambitious proposal on government procurement that we have ever put on the table in a free trade negotiation, but that indicates to you just how far apart our positions were.

There was no question that we could agree to what the U.S. was talking about on government procurement. Instead, rather than agree to anything in NAFTA or in the new NAFTA which would put us at a disadvantage, we would be better off to agree that the government procurement agreement at the WTO prevail. They would give us much better access than we have under NAFTA at the moment, including access with respect to some 37 states where there is no state level coverage under the existing NAFTA.

You mentioned the rumour that the U.S. was considering withdrawing from the GPA. So far from all of our investigations that remains a rumour. They may be contemplating it, but at this point in time we are not seeing any strong evidence that they are prepared to do that, at least in the short term.

We have given the message to the U.S. very clearly that if they were to withdraw from the Government Procurement Agreement at the WTO, it would upset the balance of concessions we agreed to in this agreement. We would expect that the imbalance created by the U.S. withdrawing from GPA would have to be corrected. We would expect that we would have to negotiate a bilateral agreement to give us that level of access under this agreement.

I had a discussion with my counterparts as recently as last week. It has taken place at other levels as well. I would also remark that the U.S. business community has approached us and is strongly opposed to the U.S. withdrawing. The U.S. clearly understands that if they were to contemplate such a move it would not be an easy process to go through.

It is something we are going to keep our eye on for sure. We don't think the U.S. will simply withdraw from that agreement and leave us with very little in the new NAFTA going forward.

The Chair: Could we have done more as a government in terms of having a buy Canada process or having an extra weighted system in favour of Canadian enterprises?

Would that have been something that would have given you more leverage in the negotiations? Or, is it just that the U.S. is on an economy of scale basis so much more powerful than we are that we just have to live with the consequences?

Mr. Verheul: Are you referring to the government procurement negotiations in particular?

Nous avons présenté la proposition la plus ambitieuse que nous ayons faite au cours d'une négociation de libre-échange, mais cela vous donne une idée de la distance qui séparait nos positions.

Il était hors de question pour nous d'accepter ce que proposaient les États-Unis. Plutôt que d'accepter quoi que ce soit dans l'ALENA ou dans le nouvel ALENA qui nous aurait placés dans une situation désavantageuse, il valait mieux nous en remettre aux règles en vigueur à l'OMC sur les marchés publics. Elles nous procurent un bien meilleur accès que ce que nous avons actuellement sous l'ALENA, notamment un accès à quelque 37 États où certaines règles de l'ALENA actuel ne s'appliquent pas.

Vous avez mentionné la rumeur selon laquelle les États-Unis envisageaient de se retirer de l'Accord sur les marchés publics. À ce jour, toutes nos enquêtes portent à croire qu'il s'agit toujours d'une rumeur. Ils envisagent peut-être de le faire, mais rien n'indique concrètement qu'ils soient disposés à le faire, du moins pas à court terme.

Nous avons très clairement fait savoir aux États-Unis que s'ils se retiraient de l'Accord sur les marchés publics de l'OMC, ils perturberaient l'équilibre des concessions que nous avons accepté de faire dans cet accord. Nous nous attendrions à ce que le déséquilibre créé par le retrait des États-Unis de cet accord doive être rectifié. Nous nous attendrions à devoir négocier un accord bilatéral pour nous donner ce niveau d'accès au titre de cet accord.

J'ai eu une discussion avec mes homologues pas plus tard que la semaine dernière. Cette même discussion s'est aussi déroulée à d'autres échelons. Je ferais remarquer que les représentants du milieu des affaires étatsunien sont venus vers nous et se sont dits fortement opposés au retrait des États-Unis. Ce pays comprend clairement que s'il envisageait pareille mesure, il devrait traverser un processus compliqué.

C'est un point que nous allons surveiller de près, c'est clair. Nous ne pensons pas que les États-Unis se retireront simplement de l'accord pour nous laisser très peu de ressources dans le nouvel ALENA à l'avenir.

Le président : Notre gouvernement aurait-il pu prendre d'autres mesures pour instaurer un processus Achez canadien ou un système fortement en faveur des entreprises canadiennes?

Pareilles mesures vous auraient-elles donné plus de poids dans les négociations? Ou est-ce simplement que les États-Unis fonctionnent sur une base d'économies d'échelle tellement plus puissante que la nôtre que nous ne pouvons qu'en subir les conséquences?

M. Verheul : Faites-vous allusion aux négociations concernant les marchés publics en particulier?

The Chair: Right.

Mr. Verheul: Yes. The attitudes are very different in the U.S. They have these programs at the state level as well as at the national level. They have two of them at the national level in particular. The U.S. is very strongly attached to them. It is very politically popular in some quarters.

You may be aware from seeing the press coverage that some of our provinces are reaching out to some U.S. states to try to reach agreement on some elements, but I think the U.S. remains highly protectionist on this issue.

When we negotiated the agreement with the European Union, we went much further into the whole government procurement area. We have access that is greater than any other country outside of the EU to the EU procurement market, which is a very large market with 27 member states. We are already starting to see some gains from that.

The U.S. has a different attitude. We still have avenues where we are participating in U.S. government procurement contracts, but in terms of locking in those rights it is an ongoing battle, not just for us but for virtually every country in the world.

[*Translation*]

Senator Massicotte: I have two quick questions.

I would like to talk about dairy farmers again. They are claiming that the Canada-United States-Mexico Agreement will limit their exports outside the United States and Mexico. Is that true?

[*English*]

Mr. Fowler: The export provisions apply to global exports to all countries. Whether those provisions will be restricting remains to be seen, but they apply to exports to all countries.

Senator Massicotte: Therefore, if it is a global test and given that they are already exporting significantly locally and so on, it will probably diminish their ability to export elsewhere, correct?

Mr. Fowler: It is a difficult question to answer, and I don't want to speculate about how market dynamics will evolve over the next several years. I can say that in 2019 global exports of skim milk powder and milk protein concentrates were below the 55,000 metric ton export threshold that will apply in year one.

If the agreement had applied last year, Canadian exports of those products would not have triggered the export charges under the threshold.

Le président : C'est exact.

M. Verheul : Oui. Les attitudes sont très différentes aux États-Unis. Ils ont des programmes tant à l'échelon étatique que national. Ils en ont deux à l'échelon national en particulier. Les États-Unis y sont très attachés. Ils obtiennent vraiment la faveur politique dans certains cercles.

Vous avez peut-être vu dans la presse que certaines de nos provinces prennent contact avec des États pour essayer de conclure des accords sur certains éléments, mais je pense que les États-Unis demeurent hautement protectionnistes sur ce point.

Lorsque nous avons négocié l'accord avec l'Union européenne, nous sommes allés beaucoup plus loin dans le dossier des marchés publics. Nous avons un accès plus important que n'importe quel autre pays à l'extérieur de l'Union européenne aux marchés publics de celle-ci, qui sont très vastes puisqu'elle compte 27 États membres. Nous commençons déjà à constater des gains de ce côté.

L'attitude des États-Unis est différente. Nous avons toujours des options pour participer aux marchés publics de ce pays, mais le maintien de ces droits est une bataille constante, pas seulement pour nous, mais pratiquement pour chaque pays dans le monde.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : J'aurais deux petites questions.

J'aimerais parler encore une fois des producteurs laitiers. Ils allèguent que l'Accord Canada—États-Unis—Mexique limitera leurs exportations ailleurs qu'aux États-Unis et au Mexique. Est-ce bien le cas?

[*Traduction*]

M. Fowler : Les dispositions relatives aux exportations s'appliquent aux exportations mondiales vers tous les pays. Reste à voir si ces dispositions seront restrictives, mais elles s'appliquent aux exportations vers tous les pays.

Le sénateur Massicotte : En conséquence, c'est un essai global et étant donné qu'ils exportent déjà considérablement à l'échelle locale et autre, ils seront peut-être moins en mesure d'exporter ailleurs, non?

M. Fowler : Difficile de répondre à cette question, et je ne veux pas faire de conjectures sur l'évolution de la dynamique des marchés au cours des prochaines années. Je peux dire qu'en 2019, les exportations mondiales de poudre de lait écrémé et de concentré de protéines laitières étaient en deçà du seuil d'exportation de 55 000 tonnes métriques qui s'appliquera dans un an.

Si l'accord s'était appliqué l'an dernier, les exportations canadiennes de ces produits n'auraient pas déclenché les droits à l'exportation qui s'appliquent sous ce seuil.

Mr. Verheul: If I could just add briefly to that, one important clarification is that those export limits apply to three products: skim milk powder, milk protein concentrate and infant formula. There are no restrictions on any other exports of dairy products in this agreement, including full milk powder, for example, which is not that much different from skim milk powder. This is a very narrow provision that relates only to those specific products.

[Translation]

Senator Massicotte: Mr. Verheul, you said in your testimony that a lot of negotiations are still going on with our partners, so there will be delays in terms of signing all these agreements. Does that mean that the effective date for CUSMA will be delayed to finalize these documents? Or will the effective date remain fixed in the days following approval of the implementation bill? If there is a delay, could this indirectly satisfy dairy producers with respect to the effective date of their measures?

[English]

Mr. Verheul: The agreement we reached with the U.S. and Mexico when the negotiations were concluded was that the agreement would enter into force on the first day of the third month following the last notice of ratification.

None of the three members have issued their notice of ratification so far. It depends on when we see those notices of ratification. Ours cannot be completed until we complete this process, Royal Assent and the regulatory issues I have mentioned before.

That is one element. I have also mentioned before that we have trilateral work that needs to be completed. The U.S. has to complete its certification process to advise Congress that they view what Canada and Mexico are doing as bringing both of them into compliance with the obligations under the agreement.

There is quite a bit of work to do. Predicting how long that will take is difficult to do. I will not guess at a date, but I will say there is still quite a bit of work in front of us.

[Translation]

Senator Massicotte: So it is possible that the dairy farmers' concerns will actually result in our meeting the deadline they were asking for?

M. Verheul : J'aimerais ajouter une importante clarification à ce que vous venez de dire. Ces limites d'exportations s'appliquent à trois produits : la poudre de lait écrémé, le concentré de protéines laitières et les préparations pour nourrissons. Aucune restriction n'est imposée aux autres exportations de produits laitiers dans cet accord, y compris la poudre de lait, par exemple, qui n'est pas très différente de la poudre de lait écrémé. Il s'agit d'une disposition très étroite qui se rapporte uniquement à ces produits en particulier.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Monsieur Verheul, vous avez dit dans votre témoignage qu'il y avait encore beaucoup de négociations en cours avec nos partenaires, et qu'il y aura donc des délais pour ce qui est de signer toutes ces ententes. Cela veut-il dire que la date d'entrée en vigueur de l'ACEUM sera retardée pour peaufiner ces documents? Ou alors, la date d'entrée en vigueur restera-t-elle fixée aux jours qui suivront l'approbation du projet de loi de mise en œuvre? S'il y a un délai, est-ce que cela pourrait satisfaire indirectement les producteurs laitiers en ce qui a trait à la date d'entrée en vigueur de leurs mesures?

[Traduction]

M. Verheul : L'entente conclue entre les États-Unis et le Mexique à l'issue des négociations a été que l'accord entrerait en vigueur la première journée du troisième mois suivant le dernier avis de ratification.

À ce jour, aucun des trois membres n'a publié son avis de ratification. Tout dépendra du moment où nous verrons ces avis. Notre entente ne sera pas complète avant que nous ayons terminé ce processus, qu'elle ait reçu la sanction royale et que les questions d'ordre réglementaire que j'ai mentionnées aient été réglées.

C'est une chose. J'ai aussi mentionné que nous devons terminer des travaux trilatéraux. Les États-Unis doivent mener à bien leur processus de certification pour informer le Congrès qu'ils estiment que le Canada et le Mexique prennent les mesures nécessaires pour se conformer aux obligations prévues dans le cadre de l'accord.

Il reste encore fort à faire. Il est difficile de prévoir le temps qu'il faudra pour terminer. Je ne vais pas essayer de donner de date potentielle. Je dirai simplement que nous avons encore pas mal de pain sur la planche.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Il est donc possible que les préoccupations des producteurs laitiers fassent en sorte que nous observerons la date d'échéance qu'ils réclamaient, en fait?

[English]

Mr. Verheul: The only thing I would add is that the U.S. has been very clear with us on many occasions that they wanted to have the agreement in force as quickly as possible and would be pushing for that to happen.

I also mentioned that within their own legislation they have a provision where they would be able to move ahead with parties that have ratified the agreement. In this case it would only be the U.S. and Mexico. They may well push that issue harder if we end up taking longer than they might expect.

It is a delicate issue as to when this will eventually enter into force. A lot of work needs to be done before we can get a clear sense of exactly when that would be.

[Translation]

Senator Massicotte: Thank you very much.

[English]

Senator MacDonald: I want to go back to the nature of these studies that Senator Housakos touched upon earlier.

Ms. Paquet, I confess I find the rationale for the nature of this study fairly unconvincing. The U.S. Congress received a 400-page study which they had time to analyze, amend and bring back for ratification. That study compared the old NAFTA to the new NAFTA. They did not have a study which compared the new NAFTA to no NAFTA at all.

I find it very difficult to think we would take a different type of approach, so I will ask you this question: The study that we put together, was it an independent initiative of Global Affairs, or did the ministry or the government instruct Global Affairs to do a study of this nature as opposed to a comparison of the old NAFTA and the new NAFTA?

Ms. Paquet: Yes, it was independent. It is actually our proposal to present it this way because, as I said, this is what we believed we were facing.

Senator MacDonald: I don't believe we were facing that. If you look at the American study, that is not what they put on the table. The American study compared the old NAFTA to the new NAFTA. Why would we not do the same?

[Traduction]

M. Verheul : La seule chose que j'ajouterais est que les États-Unis nous ont dit très clairement à de nombreuses occasions qu'ils voulaient que l'accord entre en vigueur dès que possible et qu'ils feraient pression pour que cela se produise.

J'ai aussi mentionné que leur propre loi contient une disposition selon laquelle ils pourraient aller de l'avant avec les parties qui ont ratifié l'accord. Dans ce cas, il n'y aurait que les États-Unis et le Mexique. Ils pourraient bien insister plus fermement sur ce point si nous finissons par prendre plus de temps que ce à quoi ils s'attendent.

La question de savoir quand l'accord entrera en vigueur est délicate. Il reste encore fort à faire avant que nous puissions avoir une bonne idée du moment où cela se fera.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Merci beaucoup.

[Traduction]

Le sénateur MacDonald : Je veux revenir à la nature des études dont le sénateur Housakos a parlé brièvement tout à l'heure.

Madame Paquet, j'avoue que je trouve que la justification donnée pour expliquer la nature de cette étude relativement peu convaincante. Le Congrès américain a reçu une étude de 400 pages qu'il a eu le temps d'analyser, de modifier et de présenter pour qu'elle soit ratifiée. Cette étude comparait l'ancienne et la nouvelle versions de l'ALENA. Il n'a pas examiné d'étude qui comparait le nouvel ALENA à l'absence d'ALENA.

Je trouve très difficile de penser que nous opterions pour un autre type d'approche, alors je vais vous poser la question suivante : l'étude que nous avons élaborée était-elle une initiative indépendante d'Affaires mondiales ou le conseil des ministres ou le gouvernement a-t-il chargé Affaires mondiales de mener une étude de cette nature plutôt que de comparer l'ancienne et la nouvelle versions de l'ALENA?

Mme Paquet : Oui, il s'agissait d'une initiative indépendante. Dans les faits, c'est nous qui avons proposé de la présenter de cette façon, car, comme je l'ai dit, c'est la situation à laquelle nous pensions faire face.

Le sénateur MacDonald : Je ne crois pas que c'est ce à quoi nous faisons face. Si vous prenez l'étude étatsunienne, ce n'est pas ce qu'ils ont présenté. Cette étude comparait l'ancienne et la nouvelle versions de l'ALENA. Pourquoi ne pas en faire autant de notre côté?

Ms. Paquet: The U.S. also decided to put forward three different scenarios. As I said before that was the first time. If you do it one way, you have a negative. If you do it another way, you have a positive.

It is a different approach, yes, and we believe this one is much more in line with what we were facing.

Mr. Verheul: Perhaps I can add to that. When we were approaching the beginning of this negotiation before the government made the decision to enter into the negotiation, we had a number of discussions with the U.S. We were given a fairly stark choice: NAFTA would end or we would negotiate a new NAFTA. We were not given the choice of either continuing with the existing NAFTA or negotiating a new one. It was one or the other.

Senator MacDonald: Who said NAFTA would end? Was it the Office of the President of the United States or Congress?

Mr. Verheul: It was certainly the administration that gave us that message.

As I mentioned earlier there was some differing legal views about whether or not the president could take action to terminate NAFTA. Certainly some legal advice we have received suggests that the U.S. president is able to do that. He can certainly initiate the six-month process and it is quite possible that he can complete that process.

Over the years Congress has given an increasing amount of power to the administration over these issues.

Robert Brookfield, Director General and Deputy Legal Advisor, Trade Law, Global Affairs Canada: It is a very complex domestic legal situation in the United States. The simplified view is that Congress has constitutional jurisdiction over international trade. They have delegated that power in many acts, including the original NAFTA Implementation Act and section 232, to give the president power to impose tariffs on steel and aluminum.

The conventional wisdom of most trade analysts in the United States is that the president alone has the power to withdraw from NAFTA because the power is in the United States NAFTA Implementation Act that gives the president power to change tariffs and to withdraw the definition of what constitutes NAFTA in that country.

Senator MacDonald: None of that precludes us from doing a comparative study in the same way they did. That's all.

Mme Paquet : Les États-Unis ont aussi décidé de présenter trois scénarios différents. Comme je l'ai déjà dit, c'était la première fois. Si vous le faites d'une certaine façon, vous obtenez un résultat négatif. Si vous le faites d'une autre façon, le résultat est positif.

C'est une approche différente, oui, et nous croyons qu'elle est beaucoup plus conforme à la situation à laquelle nous faisons face.

M. Verheul : Je peux peut-être ajouter quelque chose. À l'approche du début des négociations, avant que le gouvernement ait décidé de les entamer, nous avons tenu un certain nombre de discussions avec les États-Unis. On nous a donné un choix assez difficile : la fin de l'ALENA ou la négociation d'un nouvel ALENA. On ne nous a pas donné le choix de maintenir l'ALENA en vigueur ou de négocier un nouvel accord. C'était l'un ou l'autre.

Le sénateur MacDonald : Qui a dit que l'ALENA prendrait fin? Le Bureau du président des États-Unis ou le Congrès?

M. Verheul : Il est clair que le message est venu du gouvernement.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, les juristes ne s'entendaient pas sur la question de savoir si le président pouvait ou non mettre fin à l'ALENA. Certains avis juridiques que nous avons reçus laissent entendre que le président des États-Unis est habilité à le faire. Il peut assurément amorcer le processus de six mois et il est assez possible qu'il puisse le mener à bien.

Au fil des ans, le Congrès a accordé un pouvoir croissant au gouvernement pour gérer ces questions.

Robert Brookfield, directeur général et conseiller juridique adjoint, Droit commercial, Affaires mondiales Canada : Il s'agit d'une situation juridique nationale très complexe aux États-Unis. L'aperçu simplifié est que le Congrès a la compétence constitutionnelle en matière de commerce international. Il a délégué ce pouvoir dans bien des lois, y compris la loi originale de mise en œuvre de l'ALENA et l'article 232 pour habiliter le président à imposer des droits sur l'acier et l'aluminium.

La croyance populaire parmi la plupart des analystes commerciaux aux États-Unis est que le président a, à lui seul, le pouvoir de retirer les États-Unis de l'ALENA parce que la loi de mise en œuvre de l'ALENA de ce pays l'habilite à modifier les droits et à retirer la définition de ce qui constitue l'ALENA dans ce pays.

Le sénateur MacDonald : Aucun de ces éléments ne nous empêche de mener une étude comparative comme ils l'ont fait. C'est tout.

The Chair: I want to reiterate that point as I did earlier. I agree with Senator MacDonald that the decision certainly in itself was flawed not to do a comparative analysis of what we had in place to be able to judge the new deal.

The thing that I find more egregious than that, quite frankly, is still the fact that Global Affairs did not present an economic analysis at the tabling of this agreement on January 29.

The time was adequate because certainly the government had precluded the deal and the negotiations were done pretty much. There was quite a lapse of time before Parliament was recalled and before the agreement was brought to the House of Commons.

Again, we will have the minister answer that particular question because at the end of the day it is the government that presents these reports to the House committee. It is a serious omission not to be giving members of the House of Commons all their information to draw their conclusions.

Senator Ataullahjan: Minister Freeland outlined some core objectives of the government in negotiations. She said that referencing climate change in the agreement was “an absolutely Canadian goal going into these talks.”

However, just a few months prior the United States said that it would not implement the Paris agreements and signalled that it would withdraw. The agreement we have does not include measurable targets for pollution or greenhouse gases.

Was it wise for the government to spend negotiating capital on unachievable objectives? Did negotiators provide advice on this matter, and would you be able to tell us what the advice was?

Mr. Verheul: The issue of climate change was one that we tried to bring into the negotiations. We had that as part of our objectives in trying to address those issues.

It was difficult to advance in the face of U.S. resistance on anything to do with the Paris Agreement or climate change in other configurations. At the end of the day we achieved a fair amount of success in ensuring the inclusion of articles on environmental goods and services, sustainable forest management and air quality. Particularly with respect to the Agreement on Environmental Cooperation, we have included obligations to cooperate in areas like energy efficiency, alternative and renewable energy, and low emission technologies.

Le président : Je veux réitérer ce point comme je l’ai fait plus tôt. Je suis d’accord avec le sénateur MacDonald pour dire qu’il est clair qu’on a eu tort de ne pas mener d’étude comparative avec l’accord en vigueur pour pouvoir juger du nouvel accord.

Ce que je trouve encore plus flagrant, honnêtement, reste le fait qu’Affaires mondiales n’a pas présenté d’analyse économique au moment où cet accord a été déposé le 29 janvier.

Le moment était propice parce le gouvernement avait écarté l’entente et les négociations étaient à peu près terminées. Un bon laps de temps s’est écoulé avant que le Parlement reprenne ses travaux et que l’accord soit déposé à la Chambre des communes.

Encore une fois, nous demanderons au ministre de répondre à cette question en particulier parce que, au bout du compte, c’est le gouvernement qui présente ces rapports au comité de la Chambre. Ne pas donner aux députés de la Chambre des communes toute l’information nécessaire pour qu’ils tirent leurs conclusions constitue une grave omission.

La sénatrice Ataullahjan : La ministre Freeland a énoncé certains objectifs principaux du gouvernement dans le cadre des négociations. Elle a dit que la mention des changements climatiques dans l’accord était « absolument un objectif du Canada à l’amorce des ces pourparlers ».

Cependant, seulement quelques mois auparavant, les États-Unis avaient dit qu’ils ne mettraient pas en œuvre l’Accord de Paris et signalé qu’ils allaient s’en retirer. L’accord que nous avons ne comprend pas de cibles mesurables de réduction de la pollution causée par les gaz à effet de serre.

Était-il sage pour le gouvernement de consacrer du capital de négociation à des objectifs inatteignables? Les négociateurs ont-ils formulé des conseils à cet égard? Le cas échéant, seriez-vous en mesure de nous dire en quoi consistaient ces conseils?

M. Verheul : Nous avons tenté d’intégrer la question des changements climatiques aux négociations. C’était un de nos objectifs pour essayer de régler ces questions.

Il a été difficile de faire des progrès sur toute question relative à l’Accord de Paris ou aux changements climatiques face à la résistance des États-Unis. Au bout du compte, nous avons assez bien réussi à garantir l’inclusion d’articles sur les biens et services environnementaux, la gestion durable des forêts et la qualité de l’air. Notamment en ce qui concerne l’Accord de coopération dans le domaine de l’environnement, nous avons inclus des obligations de coopérer dans des secteurs comme l’efficacité énergétique, les énergies de remplacement et les énergies renouvelables, et les technologies à faibles émissions.

All of these kinds of issues were our way of getting as many tangible issues related to the environment and climate change into the agreement without actually having something that would be very upfront in terms of speaking to climate change and in particular the Paris Agreement with the U.S. which they never would have agreed to.

With what we have achieved, we have managed to work around some of the U.S. objectives and come up with a number of priorities that we were looking to achieve.

Senator Ataullahjan: Would we be able to get a list of those priorities? I would like to know what we did achieve.

Mr. Verheul: Absolutely. We can provide that.

The Chair: I have another question with regard to digital provisions. As you know, some analysts have expressed concerns about the security of Canadian data under the terms of this agreement.

Recently in The Washington Post Professor Michael Geist of the University of Ottawa who has been before the Senate committees on a number of occasions said that these provisions:

. . . hamstring online policies . . . by restricting privacy safeguards in hampering efforts to establish new regulations in the digital environment.

Would you agree with Professor Geist's perspective?

Mr. Verheul: No, I think we would have a different view.

We certainly protected privacy quite extensively with respect to the provisions we have agreed to. We have to remember that some of the elements in the agreement, including incorporating the General Agreement on Trades in Services obligations directly into the agreement, includes the privacy exception as part of it.

We also have more specific obligations in relation to privacy, and we do not see any restrictions on our ability to have further provisions or further actions on our side with respect to the issue of privacy.

The Chair: Mr. Verheul and members of the panel, with the agreement of my colleagues, do you have some closing statement or closing remarks you want to share with the committee?

Mr. Verheul: No. We are pleased to have had the opportunity to speak to you this afternoon and to respond to your questions. I wish you success in your further studies.

Tous ces types de questions étaient notre façon d'intégrer autant de questions concrètes en lien avec l'environnement et les changements climatiques dans l'accord sans parler directement de changements climatiques et, en particulier, de l'Accord de Paris avec les États-Unis, car ils n'auraient jamais accepté.

Avec ce que nous avons réalisé, nous avons réussi à contourner certains objectifs des États-Unis et à dégager un certain nombre de priorités que nous cherchions à intégrer à l'accord.

La sénatrice Ataullahjan : Pourrions-nous obtenir une liste de ces priorités? J'aimerais connaître nos réalisations.

M. Verheul : Absolument. Nous pouvons vous la fournir.

Le président : J'ai une autre question concernant les dispositions sur les données numériques. Comme vous le savez, certains analystes se sont dits préoccupés par la sécurité des données canadiennes aux termes de cet accord.

Récemment, dans un article du *Washington Post*, M. Michael Geist, professeur à l'Université d'Ottawa, qui a témoigné devant des comités sénatoriaux à un certain nombre d'occasions, a affirmé que ces dispositions :

[... entravent les politiques en ligne...] en restreignant les mesures de protection des renseignements personnels et en gênant les efforts déployés pour instaurer une nouvelle réglementation dans l'environnement numérique.

Êtes-vous du même avis que M. Geist?

M. Verheul : Non, je pense que mon point de vue serait différent.

Il est clair que les dispositions que nous avons adoptées respectaient les renseignements personnels de façon assez exhaustive. Nous devons nous rappeler que certains des éléments de l'accord, y compris l'inclusion directe des obligations découlant de l'Accord général sur le commerce des services, comprennent l'exception à la protection des renseignements personnels.

Nous avons aussi des obligations plus précises en ce qui concerne la protection des renseignements personnels, et nous ne voyons aucune restriction à notre capacité d'ajouter des dispositions ou de prendre d'autres mesures de notre côté en ce qui concerne la protection des renseignements personnels.

Le président : Monsieur Verheul et membres du groupe de discussion, avec l'accord de mes collègues, j'aimerais vous demander si vous avez un mot de la fin pour le comité.

M. Verheul : Non. Nous sommes ravis d'avoir eu l'occasion de vous parler cet après-midi et de répondre à vos questions. Je vous souhaite du succès dans vos études futures.

The Chair: On behalf of the committee, I thank you for the gargantuan work you have done. We know that negotiating an \$800 billion deal is not an easy task and that you have done it while protecting the interests of Canadians.

You have worked very hard, and we thank you and your team for that. We also appreciate very much Global Affairs coming here to spend time with us and answer our questions.

Colleagues, with that, this meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

Le président : Au nom du comité, je vous remercie pour le travail gargantuesque que vous avez accompli. Nous savons que la négociation d'un accord de 800 milliards de dollars n'est pas une mince affaire et que vous l'avez fait en protégeant les intérêts des Canadiens.

Vous avez travaillé très fort, et nous vous remercions ainsi que votre équipe de l'avoir fait. Nous savons gré aux représentants d'Affaires mondiales d'avoir passé du temps avec nous pour répondre à nos questions.

Chers collègues, sur ce, la séance est levée.

(La séance est levée.)
